

PRIX

ARCHITECTURE

2022

BRETAGNE

ESPACES



MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DES ESPACES EN BRETAGNE

La Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne (MAeB), créée à Rennes en 1992, mène depuis 30 ans des actions de sensibilisation aux pratiques et à la culture architecturales par la diffusion et l'accompagnement de projets sur l'ensemble du territoire breton.

Ancrée dans une approche contemporaine, elle s'interroge et se confronte aux enjeux actuels, qu'ils touchent notre environnement ou nos organisations : qualité d'usages, limites de nos ressources, conditions de notre cadre de vie...

La MAeB, par ses actions, convoque le sensible, l'émotion ou le pragmatisme, et propose de questionner, se questionner et agir !

Association loi 1901 à but non-lucratif, elle fait partie d'un réseau national, le Réseau des maisons de l'architecture, qui réunit plus de 30 maisons. Grâce à ses nombreux et précieux bénévoles, elle collabore avec des structures culturelles et des institutions pour œuvrer collectivement.

L'association est conduite par un Conseil d'administration composé de 16 membres. Ils se réunissent

mensuellement pour échanger et définir les grandes orientations de l'association.

Des membres actifs sont référents sur des missions et/ou thématiques spécifiques.

La MAeB est constituée d'une équipe de 2 salariées : Virginie Février, directrice, architecte DE et Adeline Barré, chargée de projets, équipe régulièrement renforcée par des intervenants, des prestataires ou des chargés de missions.

La MAeB organise depuis 30 ans, le Prix Architecture espaces Bretagne (PAeB). Un prix qui récompense des projets d'architecture et d'aménagement urbain et/ou paysager, reflets de la vitalité, de la qualité et de l'innovation de l'architecture contemporaine en Bretagne.

À l'occasion de ce prix, organisé tous les deux ans et scindé en différentes catégories, architectes, urbanistes et paysagistes sont invités à déposer des projets réalisés sur le territoire breton et commandités par des maîtres d'ouvrages publics et privés, tous domaines d'activités confondus.

MOT DU PRÉSIDENT DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE ET DES ESPACES EN BRETAGNE

1992 – 2022

Par un long éloge de la qualité et de la spécificité de l'architecture bretonne, Daniel Le Couédic, par ses « Divulgations du Prix Architecture Bretagne », célébrait à sa manière en 2012, les 20 ans de notre maison de l'architecture.

30 ans après la première édition, presque une génération d'architectes, le PAeB perpétue son œuvre de mise en valeur de l'architecture en Bretagne. Il reste un moment attendu et un espace privilégié pour parler d'architecture et pas que dans l'entre-soi car le public au sens large, y est invité. Cette année encore, les prix ont été attribués par catégories de bâtiments. 129 projets ont été départagés par un jury présidé par l'architecte de renommée internationale, franco-libanaise, Lina Ghotmeh.

Les enjeux de la création architecturale ont toujours imposé la recherche d'un équilibre le plus juste possible parmi des objectifs et contraintes de tous ordres : urbanistiques, environnementaux,

fonctionnels, techniques, économiques, esthétiques, culturels, sociaux et dans un cadre réglementaire de surcroît.

La MAeB, dans un souci d'adaptation de son prix avec les nouveaux enjeux qu'imposent notre environnement et l'évolution de nos modes de vie, devra peut-être repenser l'attribution de ses prix, à partir ou parmi des critères plus ciblés sur les objectifs et contraintes énumérés ci avant afin qu'il témoigne de la vitalité de l'ensemble des architectures et démarches architecturales sur le territoire breton, rural ou urbain.

La question est ouverte auprès de tous les adhérents qui souhaitent s'investir dans cette démarche en y apportant leur point de vue, leurs idées, leur énergie, mais quelques soient les évolutions futures, la MAeB, continuera sans cesse de mettre en avant, les valeurs de l'architecture auprès du grand public, le travail complexe et exaltant des architectes et la vitalité de la création architecturale en Bretagne non démentie par cette édition 2022.

Pascal Debard

Présider un jury, définir les critères de lecture de plus de 120 projets, ouvrir les champs afin de prendre en compte, au plus juste, la complexité inhérente au process d'architecture et de dessiner plus précisément la cartographie bâtie d'un territoire.

Être en quête de qualité, d'excellence dans toute « dimension ». Celle qui réside dans l'expérience d'un lieu, de sa technique constructive, de son écoute des précieuses ressources sur place, de sa capacité à ouvrir un dialogue symbiotique avec son environnement. Sans jamais trop en prendre et en pensant toujours à en redonner.

Pour le jury de cette année, nous nous sommes rassemblés pour poursuivre l'échange autour du sens de l'architecture, des valeurs qui animent la discipline aujourd'hui et de la grande responsabilité qu'elle porte, plus que jamais, envers la terre, la nature et envers le futur de notre humanité. Nous avons cherché ce qui aurait précédé tout bâti et avons pensé à la dette que nous devons œuvrer à rétablir envers les milieux que nous habitons. Nous sommes restés attachés à la beauté et sommes convaincus que le beau émane d'un équilibre « symbiotique » qu'une aventure architecturale serait capable d'établir.

Un dossier d'images, de plans et de textes, nous a donné l'envie de vivre physiquement les différentes bâtisses que nous avons, nous nous sommes alors posés la question de la représentation architecturale et avons souligné l'importance de l'expérience

mouvante de l'architecture et peut-être de l'intérêt de la technologie pour transcrire -en film- la vie habitée des bâtiments.

Pour évaluer ces différents projets, nous avons cherché des histoires humaines, des initiatives collectives, et avons apprécié les porosités nécessaires entre édifices et site, entre fonctions. Nous avons cherché la capacité d'un espace à vivre au delà de son temps, de se transformer, de redevenir ressources aussi bien en terme de matière qu'au travers sa fonction.

Nous nous sommes posés des questions autour de l'évolution des usages : comment travaillons nous demain ? Quels lieux favoriseraient l'éducation de nos enfants ? Comment assurer l'amabilité de la culture ? Une architecture est elle capable de fédérer un public ? Le questionnement sur la qualité du logement a occupé une bonne partie de nos discussions, nous laissant perplexes quant à un besoin de plus de qualité, de précision, d'audace, et de générosité dans la façon d'habiter le monde.

Notre choix de projets lauréats pour cette session reflète ainsi ces réflexions. Il œuvre à raconter des projets capables, avec humilité et à leur échelle, de relever, les défis de nos temps.

Alors que ces démarches architecturales contribuent à la construction de nos connaissances collectives et qu'elles vous soient sources d'inspiration pour continuer à défendre la qualité de notre univers bâti !

Lina Ghotmeh

MOT DU PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Le Prix Architecture Bretagne, évènement biennal organisé par la Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne (MAeB), fête cette année son 30^e anniversaire. Chaque édition présente un panorama des bâtiments publics ou privés édifiés sur le territoire Breton et dont la construction vient de se terminer. Je me réjouis de la longévité de ce prix, témoin de la vitalité de la production architecturale en Bretagne.

En trente ans, le contexte culturel, économique et social a fortement changé. Plus récemment, la crise sanitaire et les différents épisodes de confinement ont fait ressurgir de larges discussions quant à notre manière d'habiter le monde, au-delà des difficultés spécifiques de la qualité des logements. Elle a fait apparaître avec plus d'acuité et d'urgence les constats et les questions des grands défis environnementaux, économiques et sociaux actuels.

Le modèle de la ville européenne est profondément interrogé, son coût global, sa densification, ses besoins énergétiques, ses pollutions, ses complémentarités avec les espaces ruraux, eux-mêmes en cours de redéfinition.

Le monde de l'architecture s'adapte à ces profonds bouleversements apportant des réponses techniques et concrètes, redécouvrant parfois des procédés ou des dispositions antérieures et

oubliées, ou apportant de nouvelles réponses qui métamorphosent la conception et la construction des bâtiments et des espaces urbains.

Au nombre de ces réponses, il faut citer l'attention portée à la qualité d'usage des espaces et du bien-être des habitants, pour le logement, comme pour les lieux de travail ou de vie commune. Les citoyens sont mieux associés, voire participent directement à la programmation architecturale et urbaine.

Les possibilités de transformer les espaces répondent aux évolutions sociales, familiales ou aux nouvelles conditions de travail. Les bâtiments existants, « déjà-là », sont réparés, réhabilités, requalifiés pour accueillir de nouveaux usages. Les matériaux deviennent bio ou géo-sourcés. Depuis leurs lieux de production et de transformation, le parcours des matériaux devient traçable. Ils peuvent être recyclés, voire réemployés, inscrits dans une économie circulaire de filières locales.

Le Prix Architecture Bretagne s'inscrit ainsi pleinement dans les orientations du ministère de la Culture pour la démocratisation de l'architecture, et rejoint la thématique retenue cette année pour les journées nationales d'architecture (JNA) placées sous le thème « Architectures à habiter » qui permettront d'amener le public à découvrir des lieux et des espaces où il fait bon vivre.

Emmanuel Berthier

MOT DU PRÉSIDENT DE LA RÉGION BRETAGNE

Parce qu'il s'agit de penser les usages de nos vies, de réfléchir à de nouvelles formes, pour notre habitat, nos équipements, nos infrastructures, les architectes ont un rôle déterminant dans l'accompagnement des transitions qui viennent.

Comment penser des logements adaptés non seulement à la situation de celui qui y vit comme aux changements climatiques? Comment mieux construire, c'est-à-dire en dépensant moins d'énergies, moins de matières premières et en émettant moins de carbone? Comment continuer à se développer en protégeant les terres, la qualité de nos sols et de nos eaux?

La Région Bretagne est attentive à toutes ces problématiques pour l'avenir des Bretonnes et des Bretons.

Je sais les architectes mobilisés pour répondre à ces enjeux, en Bretagne et partout en France. La 18^e édition du Prix Architecture espaces Bretagne, qui fête ses 30 ans d'existence cette année, participe à faire vivre et à mettre en lumière ces solutions.

Je salue le travail de ces architectes qui œuvrent au bénéfice des citoyens et témoignent de la vitalité et de la qualité de l'architecture contemporaine en Bretagne.

Je vous souhaite à toutes et tous, une très belle édition 2022 !

Loïg Chesnais-Girard

MOT DU MAIRE DE LORIENT PRÉSIDENT DE LORIENT AGGLOMÉRATION

Lorient est une ville neuve, bâtie et rebâtie sur des innovations et des audaces architecturales. Si la guerre a, malheureusement, fait table rase d'une large partie de notre héritage patrimonial, cette histoire tragique a ouvert des horizons de création et de liberté que peu de villes ont pu connaître en France et en Bretagne.

Lorient est au cœur du Prix Architecture espaces Bretagne depuis de nombreuses années et cette année particulièrement, cet événement s'inscrit dans un programme complet de valorisation de l'architecture autour d'une Biennale dédiée. Nous accueillons ainsi les journées nationales d'études du Réseau des Maisons de l'Architecture, un autre temps fort emblématique de cet automne à Lorient, véritable capitale de l'architecture 2022.

À l'échelle de notre action, nous souhaitons continuer à marquer les esprits par des projets architecturaux forts et singuliers à Lorient avec la rénovation des Halles de Merville et du complexe sportif du Moustoir très prochainement. Mais nous portons aussi l'exigence d'un urbanisme de qualité et de proximité dans les quartiers et l'hyper centre. Afin de tenir nos engagements de sobriété foncière, nous devons réinventer la ville sur elle-même. Comme Lorient a su le faire tout au long de son histoire !

Fabrice Loher

MEMBRES DU JURY

Présidente du jury

GHOTMEH Lina
Architecte
Lina Ghotmeh – Architecture (75)

Architectes, Urbanistes, Paysagistes

BEAUDOUIN Hervé
Architecte
Hervé Beaudouin – Benoît Engel architectes (79)

FADE Marie
Architecte
OH!SOM architectes (13)

VOIRIOT Etienne
Paysagiste
Territoires-Landscape architects (25)

Experts, Représentants des collectivités

JACQUES Michel
Directeur
*campdebase (33)

ORVEILLON Thierry
Maire de Pleslin Trigavou
Président du CAUE 22

PAULOT Pierre
Directeur de la Maîtrise d’Ouvrage
Immobilière 3F (75)

TAPIE Guy
Professeur de Sociologie
École nationale supérieure d’architecture
et de paysage de Bordeaux (33)

AGENCES, ARCHITECTES, URBANISTES & PAYSAGISTES PARTICIPANTS

2A Design
A3 Argouarch Architectes Associés
AGA Architectes
AGENCE GRIGNOU STEPHAN ARCHITECTES
AIA Architectes-Studio Larmor Plage
ALT 127
ANTHRACITE ARCHITECTURE
ARCHITECTURE ROBERT ET SUR
Atelier 48.2
ATELIER 56S
Atelier d'Architecture Roche et Morel
ATELIER DUPRIEZ
Atelier ERSILIE
Atelier Le Priol Architecte
ATELIER LOYER Architectes
ATELIER M AU CARRÉ
Atelier QUERE Architectes
Atelier Tristan La Prairie Architecte
ATELIER VIGNAULT x FAURE
atelierphilippemadec / (apm)associés
B.HOUSSAIS ARCHITECTURE
bodenez et le gal la salle architectes
BRA
Bruilé Architectes Associés
Carré Architecture
CHAMPENOIS ARCHITECTES

Claire Gallais Architectures
Colas Durand Architectes
DDL ARCHITECTES
DEAR
Desaleux Soares Architectes
DLW ARCHITECTES
EGIS RAIL
EIRL BARTHELEMY AILEEN - LAB ARCHITECTURE
explorarchi
Gautier Guilloux Architectes
Guillaume Lesage Architecte
Gwenaël Massot Architecte
Jean-Pierre MEIGNAN Architecte
José Bihan Architecte
KRAFT ARCHITECTES
L'atelier morfouace
Laboratoire d'Architecture de Bretagne
LAN (Local Architecture Network)
Laurent Guyader Architecte
LAUS Architectes
LBA - Laurène BARATTE Architecte
Leïla Henry Architecte
Line UP architecture
Loom Architecture
Louvel. Agence d'Architecture
MAP - Mathias PIERRE architecte

MARC NICOLAS ARCHITECTURES
Mathieu Lucas architecte
Meignan Engasser Peraud Architectes
MOSTINI ARCHITECTES
NODE architectes
NOMADE architectes
nunc architectes bretagne
O+P Architectes
Onze04 SARL d'architecture
OVERCODE architecture urbanisme
PIPARD & SIMON architectes
Quinze Architecture
SABA Architectes
SARL CALC
SARL L'Atelier Belenfant Daubas, architectes
SARL STUDIO MAAB
SARL SUPERSABRE
Simon Guienne
studio 02 architectes
studio mAAb architectes
TRACKS
URBICUS
Ville de Rennes -
Direction des Projets d'Equipe-
ment Publics - Service Maîtrise d'Oeuvre
Architecture

SOMMAIRE

I TRAVAILLER

LAURÉAT	12	SITE DE MAINTENANCE ET DE REMISAGE DES BUS Tréguieux (22) DLW ARCHITECTES & LE TRAON LE BARZIC
---------	----	--

SÉLECTIONNÉ	14	ATELIER L'ÎLOT THÉ Sizun (29) Leïla Henry Architecte
-------------	----	--

SÉLECTIONNÉ	15	SDIS & CIS Rennes (35) LAN (Local Architecture Network)
	16	SIÈGE DE L'IFREMER Plouzané (29) DLW Architectes
	17	LA113 Lamballe-Armor (22) Colas Durand Architectes
	18	Autres projets candidats

II ACCUEILLIR

LAURÉAT	24	MAISON DE L'ENFANCE DE LOYAT Loyat (56) LAUS Architectes
---------	----	--

SÉLECTIONNÉ	26	RESTAURANT UNIVERSITAIRE DE ST-BRIEUC & ANTENNE DU CROUS Saint-Brieuc (22) José Bihan Architecte et Xavier Pageot Architecte
-------------	----	--

SÉLECTIONNÉ	27	STATION DE MÉTRO BEAULIEU UNIVERSITÉ Rennes (35) EGIS RAIL & ANTHRACITE ARCHITECTURE & A.M.A.
	28	Autres projets candidats

III APPRENDRE

LAURÉAT	32	RECONSTRUCTION DU COLLÈGE JEAN RACINE Saint-Brieuc (22) nunc architectes bretagne & Vincent Daniel
---------	----	--

SÉLECTIONNÉ	34	RÉHABILITATION / AMPHITHÉÂTRE MULTIFONCTIONS ET FOYER LYCÉENS Rennes (35) Louvel. Agence d'Architecture
-------------	----	---

SÉLECTIONNÉ	35	LYCÉE SIMONE VEIL Liffré (35) Chomette-Lupi et Associés Architectes & Atelier Loyer Architectes
-------------	----	---

SÉLECTIONNÉ	36	GROUPE SCOLAIRE PRAT-FOËN Guidel (56) DDL Architectes
	37	Autres projets candidats

IV SE DIVERTIR

LAURÉAT	42	SALLE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE Tréméven (22) BRA
---------	----	--

SÉLECTIONNÉ	44	AN TY ROZ Moréac (56) TRACKS
-------------	----	--

SÉLECTIONNÉ	45	UFS Saint-Malo (35) Meignan Engasser Peraud Architectes
-------------	----	---

SÉLECTIONNÉ	46	ORIGAMI MÉTALLIQUE Noyal-sous-Bazouges (35) ATELIER DUPRIEZ
-------------	----	---

SÉLECTIONNÉ	47	ESPACE CULTUREL DE LANDÉVANT Landévant (56) AGA Architectes
	48	Autres projets candidats

V HABITER ENSEMBLE

LAURÉAT	54	KOZY Rennes (35) KRAFT Architectes
SÉLECTIONNÉ	56	LES HAUTS DE CLEGUER Plougastel-Daoulas (29) Laboratoire d'Architecture de Bretagne
SÉLECTIONNÉ	57	UTOPIA Bruz (35) CHAMPENOIS ARCHITECTES
SÉLECTIONNÉ	58	LES TERRASSES DE BADEROT Rennes (35) atelierphilippemadec / (apm)associés
	59	Autres projets candidats

VI HABITER INDIVIDUELLEMENT

LAURÉAT	64	MAISON INDIVIDUELLE Auray (56) AGA Architectes
SÉLECTIONNÉ	66	MAISON SUR PILOTIS Pleumeur-Bodou (22) B.HOUSSAIS ARCHITECTURE
SÉLECTIONNÉ	67	S(PH)ERRE INTÉRIEURE Rennes (35) ATELIER M AU CARRÉ
SÉLECTIONNÉ	68	CONSTRUCTION DE 3 MAISONS INDIVIDUELLES Rennes (35) ANTHRACITE ARCHITECTURE
	69	Autres projets candidat

VII TRANSFORMER POUR HABITER

LAURÉAT	74	MAISON DE 3 À 6 Rennes (35) Guillaume Lesage Architecte et Marine Beaumanoir Architecte
SÉLECTIONNÉ	76	PROJET MH Lancieux (22) LBA Laurene Baratte Architecte
SÉLECTIONNÉ	77	RÉNOVATION ET EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION Plounevez-Lochrist (29) SARL CALC
SÉLECTIONNÉ	78	UNE RÉNOVATION PAILLE - BOIS - PIERRE La Roche-Jaudy (22) B. HOUSSAIS ARCHITECTURE
SÉLECTIONNÉ	79	MAISON R Lamballe-Armor (22) Colas Durand Architectes
	80	Autres projets candidats

VIII VIVRE LA VILLE & LE PAYSAGE

LAURÉAT	86	PRÉAU DE LA MAISON DE L'ENFANCE DE HÉNON Hénon (22) nunc architectes bretagne et Lauriane Moquet
SÉLECTIONNÉ	88	PORT HALIGUEN À QUIBERON Quiberon (56) URBICUS et DDL Architectes
	89	Autres projets candidats

PRIX SPÉCIAL DU JURY

LAURÉAT	92	LA MAISON BLEUE Rennes (35) Bodenez et Le Gal La Salle architectes
---------	----	--

TRAVVAILLER

I

Le projet a reçu la Mention Coup de cœur du Prix Régional de la Construction Bois Bretagne 2021 dans la catégorie « Travailler - Accueillir ».

Cette réalisation bas carbone se démarque de l'image industrielle d'un programme de dépôt de bus traditionnel par l'expressivité du bois et la transparence de la double façade. Le bâtiment principal s'implante au centre d'une vaste parcelle de 4,3 ha dans une configuration en équerre. Il présente des espaces tertiaires ouverts au public face à la rue et une zone de maintenance et de remisage de bus à l'arrière. La façade principale constituée par une longue galerie vitrée, espace tampon, s'étire sur toute

la longueur, distribue et donne à lire la fonctionnalité interne du bâtiment.

Descriptif technique : la structure bois est composée d'une charpente bois lamellé collé treillis et droite apportant un confort visuel pour les utilisateurs. Les murs à ossature bois périphériques assurent un confort thermique dans les bureaux comme dans les ateliers grâce à une isolation renforcée. Les cloisons intérieures en ossature bois sont habillées de panneaux contreplaqués.

Approche environnementale : ce dispositif architectural d'espace tampon exprime précisément les intentions bioclimatiques du projet, et le recours à des solutions « passives » de

gestion du confort (apports solaires en hiver, protection solaire et ventilation naturelle en été). Par sa position en façade, il contribue à valoriser avec l'utilisation massive du bois sous toutes ses formes (structure, bardage, menuiseries extérieures, énergie biomasse, chaufferie bois). La dimension environnementale de l'équipement se reflète également à l'intérieur avec des cloisons habillées avec panneaux en Pin Maritime (Origine France).

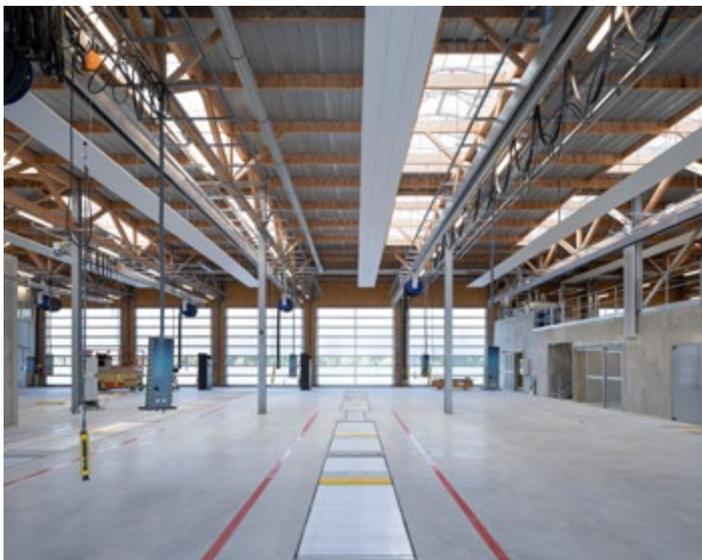
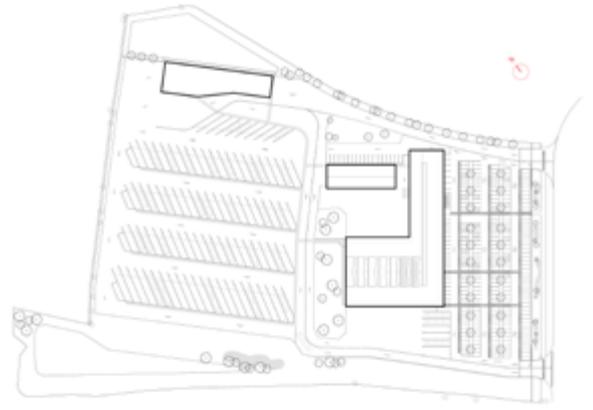
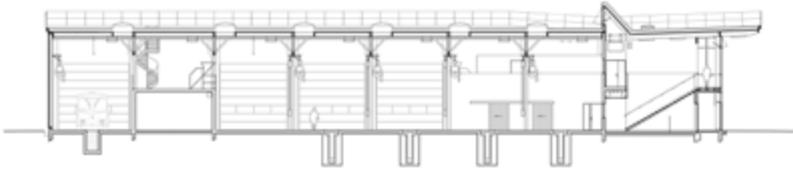
LAURÉAT

Mot du jury – Guy Tapie :

"Le jury souligne de manière unanime la qualité architecturale du « Site de maintenance et de remisage des bus » à Tréguex. Le bâtiment se distingue nettement de la production ordinaire des zones industrielles et de ce type d'équipement. En ces lieux, son image et sa silhouette attirent et étonnent grâce à l'expressivité du bois, à la maîtrise de la lumière et

aux débords de toiture. Les justes proportions et le souci du détail servent l'usage et laissent présager un grand confort pour les employés. La simplicité et l'homogénéité du traitement sont au service d'une gestion bio-climatique de l'ambiance d'hiver et d'été. Ce bel édifice préfigure une nouvelle race d'entrepôts et anoblit une fonction indispensable à la vie sociale, rarement mise en avant."





Ce projet se situe dans le bourg de Saint-Cadou, bâti sur l'exploitation des carrières de schiste et la paysannerie. Le projet de l'Îlot Thé, lui, s'inscrit dans une dynamique d'implantation d'emplois pérennes et de valorisation d'un produit de qualité : le thé. Ses 238 m² de surface optimisent le travail : d'est en ouest le thé est tour à tour livré, stocké, mélangé, mis en sachet et vendu.

Situé en fond de parcelle pour dégager un espace de manœuvre, l'atelier s'intègre dans la pente du site, tout en laissant la lumière entrer de part et d'autre du bâtiment. Le projet s'est « nourri » du lieu qui l'abrite, les matériaux qui le constituent sont identiques à ceux

des bâtiments agricoles du bourg, revisités dans un esprit contemporain. Son bardage en douglas se patine avec le temps, il se fonde aux teintes gris-bleues des maisons autour. L'aspect brut du bois accroche la lumière, créant des jeux d'ombres. Il participe à l'expressivité de la façade, tout comme ses volets, similaires au bardage, qui en étant ouverts ou fermés, rendent cette dernière vivante.

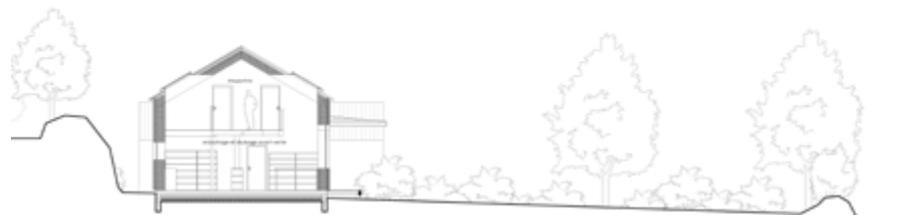
La sobriété et la simplicité du projet révèle ses détails et permet aux façades d'offrir des cadrages sur le paysage. Le dialogue s'instaure entre l'intérieur et l'extérieur dans l'espace d'ensachage, avec une grande baie qui éclaire les deux niveaux, grâce à une double-hauteur.

C'est cet échange entre l'intérieur et l'extérieur qui participe au bien-être de cet espace de travail, et qui contribue à son ancrage dans le site des Monts d'Arrée.

Performance énergétique RT2012.RT 2012.



SÉLECTIONNÉ



Requalifier l'entrée de la ville de Rennes et en constituer l'image, initier les projets à venir sur la frange nord de l'avenue François Château, s'harmoniser avec la volumétrie de la ZAC Baud-Chardonnet, sont les principaux enjeux urbains, architecturaux et symboliques auxquels le projet se devait de répondre.

Alors que le bâtiment développe environ 3 900 m² d'emprise construite, le vide représente plus de 11 700 m². Cette proportion entre plein et vide nécessite d'implanter le bâti à l'alignement afin de dessiner un front urbain sur l'avenue François Château, et créer une interface arrière au bâtiment où concentrer la totalité du fonctionnement viaire du site.

Ainsi, le volume bâti sur deux niveaux est alors venu s'étirer sur le linéaire entier de la parcelle, et à cela s'est ajoutée la tour de bureaux, regroupant les services du SDIS. Elle forme une émergence bâtie dans le paysage urbain, animant la ligne de ciel du nouvel aménagement du quartier, et offrant une qualité d'usage et de vues sur des espaces paysagers composés par la Vilaine et les prairies inondables.

À l'arrière de ce nouveau front urbain, les locaux opérationnels du CIS s'implantent perpendiculairement, divisant ainsi l'aménagement extérieur en deux parties : les aires de manœuvre du CIS, et les aires de stationnement du DDSIS.

Une fois les volumes en place et au vu du programme et de son fonctionnement, la mise en place d'une façade commune à tous les espaces s'est révélée être l'alternative la plus efficace.

Un module de fenêtre répété, de 60 x 100 cm de haut, (module de 1.35/2), permet une très grande flexibilité d'usage. Chaque bureau dispose d'un minimum de 6 fenêtres, deux en parties basses, deux à hauteur d'assise, et enfin deux à hauteur d'une personne debout.



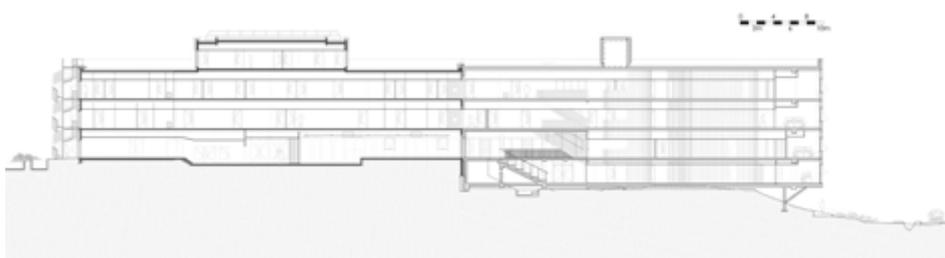
Le projet est Lauréat du Prix Régional de la Construction Bois Bretagne 2021 dans la catégorie « Réhabiliter un équipement » et finaliste dans la catégorie « Bâtiment/Logement » pour le Prix National de la Construction Bois 2021.

La volumétrie du projet, en balcon sur le goulet de Brest, s'appuie sur le bâtiment Bougainville antérieur restructuré et étendu, en amplifiant l'effet de courbure de la façade d'entrée. La recherche de compacité conduit à un évaselement du plan, et au positionnement d'un niveau complémentaire en rez-de-jardin, en porte-à-faux vers la vallée de Sainte Anne. Le nouveau siège devient un édifice à la mesure du territoire, en prise avec la

géographie du site, intensifiant son rapport à la nature. La nouvelle entrée s'ouvre sur un vaste hall interclimatique, propice aux échanges entre chercheurs.

Descriptif technique : il s'agit d'une extension-restructuration d'un bâtiment existant. À partir d'une structure porteuse en béton armé par noyau central et poteaux en façade, l'enveloppe du bâtiment est constituée d'une peau continue en murs ossature bois sur-isolés, revêtus de clins de bois de châtaignier français, avec des menuiseries aluminium en bandeaux. L'association du métal et du bois marie l'identité forte d'un bâtiment officiel exprimant la rigueur scientifique, et l'image d'une

construction écologique prenant sa patine gris argent sous le ciel breton. Approche environnementale : le bâtiment est conçu dans une démarche bioclimatique recherchant les meilleurs rapports entre isolation, ensoleillement, luminosité et vues. RT 2012, démarche HQE sans certification, gain Bbio 30%, gain Cep 40%. Cibles TP 1-4-7-8, P 2-3-5-6-10-11-13, B 9-12-14. Panneaux photovoltaïques, récupération des eaux pluviales, ventilation naturelle. Label biosourcé niveau 2 : 24kg/m²SDP de matériaux biosourcés : bois en charpente et bardage, isolation chanvre-lin, sols linoléum, aménagements intérieurs bois, peintures écologiques. Renaturation de la lande océanique bretonne.



SÉLECTIONNÉ



Les bureaux LA113 sont situés à la jonction de la rue de Bouin et Rouxel Bertin, en lieu et place d'une ancienne marbrerie aux volumes disparates, participant à la requalification urbaine de ce secteur en cœur de ville de Lamballe. L'implantation et l'écriture architecturale permettent de retrouver un prolongement et une continuité des fronts bâtis des rues adjacentes. Le projet d'aspect monolithique s'intègre dans ce tissu et offre une cohérence entre les constructions hétérogènes par l'alignement des façades et l'accroche sur les lignes d'égouts des constructions mitoyennes. Ainsi le mouvement de la ligne d'égout du projet vient jouer le rôle de couture entre les

différents éléments bâtis redonnant une cohérence architecturale et continuité urbaine. La création d'un patio au rez-de-chaussée articule les différents espaces de travail. Des ouvertures largement vitrées sur celui-ci participent à la qualité spatiale et aux performances thermiques du bâtiment, offrant aux utilisateurs lumière naturelle, intimité et sérénité au travail. Les salles de réunions et la salle de pause situées au R+2, s'ouvrent sur un espace extérieur abrité. Le projet de conception bioclimatique est réalisé en ossature bois, recouvert d'une vêtture en zinc quartz prépatiné, traitant de manière homogène les façades et les volumes du bâtiment. Une demande

complémentaire a été de penser l'évolutivité du bâtiment dès la conception. Ce projet a été travaillé de manière à pouvoir être transformé en logements de manière aisée, deux plans ont été travaillés en parallèle et l'ensemble des règles du PLU ont été intégrées pour la partie habitation et bureaux pour lui permettre une réversibilité totale.

SÉLECTIONNÉ



AUTRES PROJETS CANDIDATS



BUREAUX

Vannes (56) – Sept. 2021
NOMADE architecte

SCI Intrépide palace
© Takuji Shimmura



CENTRE D'INCENDIE ET
DE SECOURS DE LANNION

Lannion (22) – Juin 2021
KRAFT ARCHITECTES

SDIS 22
© Judith Bormand



ARIADNEXT

Cesson-Sévigné (35)
– Décembre 2021
ANTHRACITE ARCHITECTURE

ARIADNEXT
© Luc Boegly



NOUVELLE MAIRIE À
ERGUE-GABERIC

Ergué-Gabéric (29) – Mai 2021
AGENCE GRIGNOU STEPHAN
ARCHITECTES
Ville d'Ergué-Gabéric
© INTERVALphoto



RESTRUCTURATION ET
EXTENSION DE LA MAIRIE

Clayes (35) – Octobre 2020
Gautier Guilloux Architectes

Commune de Clayes
© Gautier Guilloux
Architectes



EXTENSION ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Broons (22) – Octobre 2019
Gautier Guilloux Architectes

Commune de Broons
© Gautier Guilloux Architectes



CONSTRUCTION D'UN PÔLE D'EXCELLENCE AUTOUR DE LA COURSE AU LARGE

La Foret-Fouesant (29) – Juillet 2020
Brulé Architectes Associés

Finistère Mer Vent
© Pascal Léopold



EXTENSION RESTRUCTURATION POUR L'ÉTUDE NOTARIALE LAW-RIANT

Lorient (56) – Mai 2021
AIA Architectures Studio Larmor Plage

SELARL Law Riant
© Guillaume Satre



CENTRE DE FORMATION - BRITTANY FERRIES

Saint-Jouan-des-Guérets (35) – Février 2020
Meignan Engasser Peraud Architectes

Brittany Ferries
© Benoît Gilbert



SIÈGE SOCIAL - GROUPE DESERT

Etelles (35) – Septembre 2020
Meignan Engasser Peraud Architectes

Groupe Desert
© Benoît Gilbert



SIÈGE ADAPEI 35

Saint-Jacques-de-la-Landes (35) – Novembre 2020
ALT 127

ASSOCIATION ADAPEI 35
© INTERVALphoto



MODIFICATION ET
EXTENSION D'UN BÂTIMENT
TERTIAIRE

Rennes (35) – Janvier 2021
SARL L'Atelier Belenfant
Daubas, architectes
associé à La Terre Ferme

SCI Maison des scop
© Jean-François Mollière



BUREAU J2S

Bruz (35) – Janvier 2022
ATELIER LOYER Architectes

SCI KERLAUMALO
© Jean-François Mollière



DÉCHETTERIE DE LA HARPE

Rennes (35) – Octobre 2020
Atelier Le Priol Architecte

Rennes Métropole
© Atelier Le Priol Architecte



MAIRIE DE LA NOÉ-BLANCHE

La Noé-Blanche (35)
– Janvier 2020
Loom Architecture

Mairie de la Noé-Blanche
© Kévin Ruellan



EXTENSION DU SIÈGE SOCIAL
D'ASSIA - RÉSEAU UNA

Chartres-de-Bretagne (35)
– Mars 2022
Atelier 56S

ASSIA - réseau UNA
© François Dantart



RÉHABILITATION ET
EXTENSION DU BÂTIMENT
« LE STERIOD »

Bain-de-Bretagne (35)
– Août 2021
ATELIER VIGNAULT X FAURE

Bretagne porte de Loire
Communauté
© ATELIER VIGNAULT X FAURE

ACQUJELLIP

II

Loyat (56)

Au sommet d'une colline, cet équipement dédié à l'enfance et à la vie associative retisse une entrée de bourg qui manquait de cohérence urbaine. Il fait lien entre jardin public haut, et jardins de l'enfance bas. Sa morphologie reprend des qualités repérées dans le village : l'îlot est cerné d'un mur d'enceinte minéral, qui en s'épaississant devient un édifice. La réinterprétation en béton, pour des contraintes de filière, de cette forme en schiste met en résonance urbanité et intimité. 40% de la parcelle est redonnée à la ville en jardin, poche d'intimité quotidienne. Tous les arbres du site sont préservés : ils règlent les contours de ce bâtiment-limite.

Dans une expression minimum de matériaux bruts, le projet lie continuités d'usages et de paysages. La toiture est une sous-face de bois qui se déplie à mesure que le sol descend : depuis un kiosque ouvert sur le square, on glisse doucement vers les lieux de vie des enfants dans une certaine conscience géographique.

Par décalage d'un bloc sanitaire, le hall est traversant entre le kiosque d'entrée et la cour des enfants, sur laquelle il s'ouvre entièrement (porte accordéon). Au gré des besoins, hall et préau ne forment qu'un seul espace ouvert. Les 2 salles d'activités regardent le lointain. Leur apport solaire est atténué par des ouïes en

béton qui orientent aussi la vue. Une circulation centrale se vit comme un prolongement du hall. Source de lumière et de chaleur passive (éclairage zénithal), elle est aussi tampon acoustique et lien possible vers une future extension.

Le bâtiment est brut mais doux, inclus dans les arbres et le square. Son amène présence profite d'abord à des qualités d'usages. L'ambiance se veut sereine et épurée. Comme le béton, les placards bois sont des partitions qui orientent des pratiques domestiques dans un paysage plus vaste. L'enfant apportera aux lieux leurs couleurs. Le projet fait le pari de son apprentissage spatial par les matières, la lumière naturelle, les vues. _rt2012, hqe

LAURÉAT

Mot du jury – Michel Jacques :

"Comment concevoir un bâtiment répondant à la fonction d'accueillir des habitants, ce qui est par définition le premier rôle d'un bâtiment public ? Le jury a salué unanimement une réalisation répondant aux préoccupations légitimes de notre époque, tant sur le plan social qu'environnemental, auxquelles les architectes ont su apporter une réponse pertinente. Le projet a été imaginé à partir du site existant, en adéquation avec une posture architecturale de l'écoute, offrant à la fois qualité d'usage et qualité urbaine. Un récit nous est proposé sous la

forme d'un parcours à travers un enchaînement d'espaces extérieurs et intérieurs. La part belle est ainsi donnée à l'intimité, au collectif et au paysage. Le soin apporté dans le choix et la mise en œuvre des matériaux, béton, pierre, bois, donne lieu à une écriture architecturale juste, à la fois discrète et affirmée. L'édifice toutefois ne passe pas inaperçu, car il est immédiatement repérable en tant qu'équipement public, dans le contexte d'une entrée de bourg. La maison de l'enfance, par son architecture accueillante, donne toute leur place aux familles et aux associations au cœur de la commune."

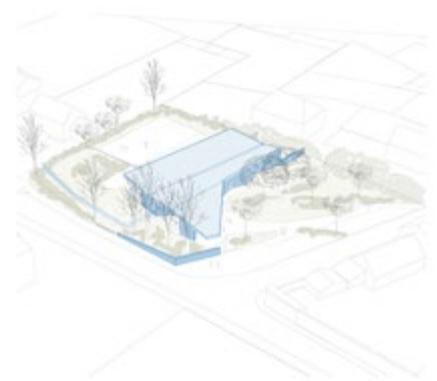




Coupe longitudinale



Plan de situation



Axonométrie

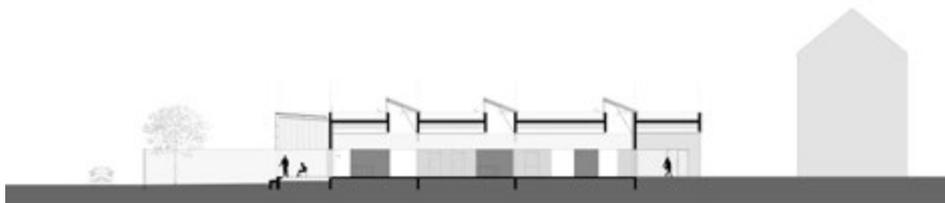


Le restaurant universitaire du Campus Mazier s'inscrit dans la parcelle qui lui est allouée : il se positionne devant un bâtiment d'enseignement existant, puis se développe et s'aligne au nouveau parvis, offrant ainsi une façade vitrée de l'espace de restauration. Le bâtiment s'étire pour générer un jardin, visible depuis la rue. Une clôture construite circonscrit cet espace pour former une barrière acoustique à la RN12 toute proche.

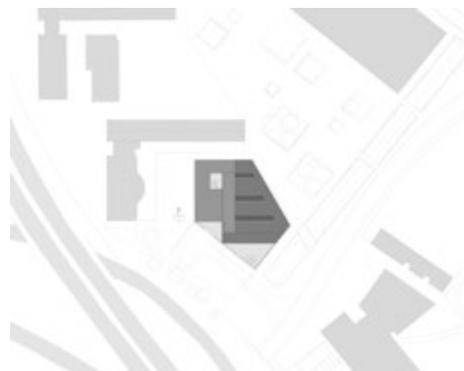
Le restaurant avec sa façade principale transparente marque l'identité du lieu et apporte un échange permanent avec le nouveau parvis qui se prolonge jusque l'intérieur du bâtiment pour mieux l'ancrer dans le site.

L'entrée principale du restaurant est révélée par un auvent dans l'angle du bâtiment. Une terrasse couverte se développe sur la façade sud, un bardage métallique micro-perforé y apporte une fonction de brise-soleil. Le bardage doré enveloppe l'ensemble des volumes hauts afin d'obtenir une forme forte dans ce jeu d'espaces composés. Les éléments techniques ont été pris en compte dès le début de la conception : le bâtiment, d'un niveau rt 2012, intègre le processus de chauffage-ventilation. Une terrasse protégée donne accès aux locaux techniques : pompe à chaleur et groupe froid des cuisines. Des sheds en toiture offrent des apports lumineux permanents. Ils

prémunissent des surchauffes par une régulation d'ouvrants motorisés et dissimulent le désenfumage incendie. L'ensemble du bâtiment est posé sur des pieux car le site est un ancien remblai. À l'intérieur, la salle de restauration est marquée par deux grands voiles «zig-zag» : ces éléments délimitent trois sous-espaces. L'idée était de s'éloigner d'un grand espace à la connotation de cantine. Grâce à la mission mobilier confiée par le CROUS, nous avons conçu les tables et les banquettes de façon à proposer une diversité d'ambiance. Le restaurant offre un service de restauration traditionnel, mais est aussi un lieu de vie pour les étudiants, ouvert durant toute la journée.



SÉLECTIONNÉ



STATION DE MÉTRO BEAULIEU UNIVERSITÉ

Rennes (35)

EGIS RAIL associé à ANTHRACITE
ARCHITECTURE et A.M.A.
Client : SEMTCAR

Janvier 2022
1226 m²
10 000 000 € TTC

De toutes les traces que laisse la nature sur le monde, l'érosion est sans doute la plus évidente. L'eau, sous toutes ses formes : pluie, rivière, océan..., et le vent ont façonné la surface de la terre, ont marqué les paysages de leur empreinte. Pas une forme, aussi parfaite soit-elle, qui ne résiste à l'empreinte de ces flux naturels.

Qu'on pense aux montagnes, blocs de roches tendres ou dures, sillonnées continuellement de flux qui sculptent leurs silhouettes et témoignent de l'empreinte de la nature. En surface, les glaciers, figés au gré de vents, qui se changent aux beaux jours en une multitude de cours d'eau, de cascades... dont les flux

se divisent pour se rejoindre, se séparer de nouveau... Pendant que, de part et d'autre, en profondeur, les rivières souterraines habitent les tunnels, creusent les galeries, s'unissent en d'immenses lacs bleus.

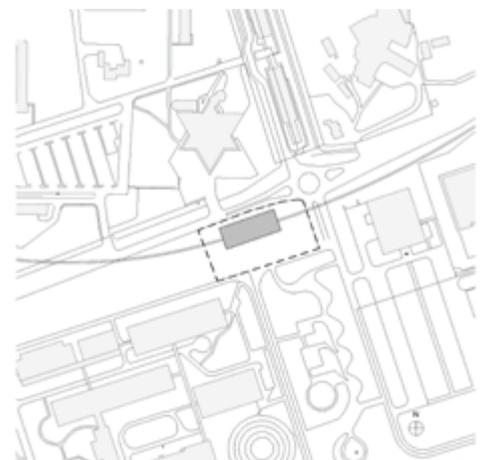
L'intensité des flux donne la mesure de la vie. Nos villes, à l'image de ces gigantesques montagnes, sont la somme considérable de ces mouvements perpétuels. Chaque bâtiment est un nœud de concordance qui doit en épouser la vitalité.

Centre névralgique du campus de Beaulieu, la station a pour ambition d'illustrer physiquement l'impact de ces flux, d'en assumer la convergence. Aux perspectives horizontales

des rails qui croisent celles des passants, la forme du viaduc permet d'ajouter les directions verticales, ascensionnelles.

Par sa situation, la station fonctionne intuitivement comme un point de repère sur le campus. Issue directement de son environnement par citation formelle, elle attire l'aléatoire des flux, s'en nourrit, se laissant transpercer de part en part : elle s'y abandonne. À l'image de cette montagne dessinée par le vent et les cours d'eau, la structure naît des flux qui l'habitent.

— Paul-Henry BIZON



AUTRES PROJETS CANDIDATS



LES RESTAUS DU COEUR

Janzé (35) – Septembre 2020
Claire Gallais Architectures

CCAS de Janzé
© Marc Loyon



EXTENSION RESTRUC-
TURATION DU CENTRE
D'ONCOLOGIE SAINT-YVES

Vannes (56) – Juillet 2021
AIA Architectures-Studio
Larmor Plage associé
à Justine Gaxotte

Centre d'oncologie Saint-Yves
© Miara Patrick



CHAMBRES D'HÔTES
À LA FERME

Gouesnou (29) – Février 2019
Leïla Henry Architecte

SCI Kurun
© Leïla Henry Architecte



CENTRE DE VACANCES
DU BALY

Pleumeur-Bodou (22)
– Septembre 2021
Laurent Guyader Architecte

SAS REVES DE MER
© Erwan Lancien



EXTENSION & RESTRUC-
TURATION MAIRIE
BINIC-ETABLES-SUR-MER

Binic-Etables-sur-Mer (22)
– Janvier 2021
Colas Durand Architectes

Nouvelle commune
Binic-Etables-sur-Mer
© Aurélien Chen



MAISON DU PORT TI ANNA
Séné (56) – Juillet 2020
NOMADE Architectes
Privé
© Takuji Shimmura



Pôle Enfance la Passerelle
Acigné (35) – Avril 2020
DEAR
Commune d'Acigné
© Jonathan Letoublon



EXTENSION DU RESTAURANT
SCOLAIRE DES GRAINS D'ORGE
Orgères (35) – Juillet 2021
2A Design
Commune d'Orgères
© 2A Design



KERLORSON ESPOIR 35
Noyal-Châtillon-sur-Seiche (35)
– Octobre 2020
ATELIER LOYER Architectes
associé à PLUS D'ARCHITECTURE
Aiguillon Construction
© Jean-François Mollière

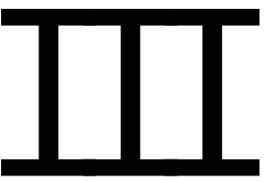


CONSTRUCTION DE SALONS
DE RÉCEPTION :
«SALONS DU LOC'H»
Quimper (29) – Février 2021
Brulé Architectes Associés
Crédit Agricole du Finistère
© Pascal Léopold



RESTAURANT BRETONNE
Rennes (35)
– Novembre 2021
O + P Architectes
SAS OSAÏK
© INTERVALphoto

APPRENDRE



La reconstruction en site occupé a été réalisée en positionnant les nouveaux volumes dans les vides du collège existant en fonctionnement. Une percée urbaine créée entre le parc Ty Coat et la place de la Liberté métamorphose le quartier. Cour et espaces de sport sont positionnés dans cet interstice végétalisé. L'orientation des nouveaux volumes favorise une architecture bioclimatique très performante énergétiquement et confortable vis-à-vis du confort 4 saisons. Le bâtiment d'enseignement déploie ses façades principales au nord et au sud. Le bâtiment de restauration s'ouvre au nord.

Approche environnementale :
Un travail étroit entre les membres de l'équipe autour d'une STD poussée a permis de développer une approche globale sur l'inertie du projet. Le bâtiment d'enseignement accueille 600 collégiens, dans deux ailes axées est-ouest séparées par une rue intérieure couverte d'une verrière photovoltaïque. L'aile nord en béton assure l'inertie de l'ensemble. L'aile sud en murs, planchers, parements bois est protégée par une façade brise-soleil fixe qui bloque les apports solaires entre le 15 avril et le 15 septembre. L'utilisation du bois est une composante constructive principale.

Descriptif technique :
Chaque matériau a sa place. Le bois se doit d'être protégé des alternances pluie/soleil, d'autant plus en milieu urbain, d'où son utilisation extérieure en milieu couvert. Le traitement brut des matériaux marque un parti pris pour la réalisation d'espaces destinés à une utilisation intensive qui assumera la vie des 600 collégiens. Au sud du site, le volume de la restauration s'appuie sur de longues poutres en CLT qui met en scène un plafond acoustique bois. L'entrée du site passe par le préau et met en scène l'utilisation du douglas à grande échelle.

LAURÉAT

Mot du jury – Thierry Orveillon :

"La reconstruction du collège Jean Racine de Saint-Brieuc, au-delà de la contrainte opérationnelle d'un chantier en site occupé, s'impose comme lauréat 2022 de la catégorie « Apprendre ».

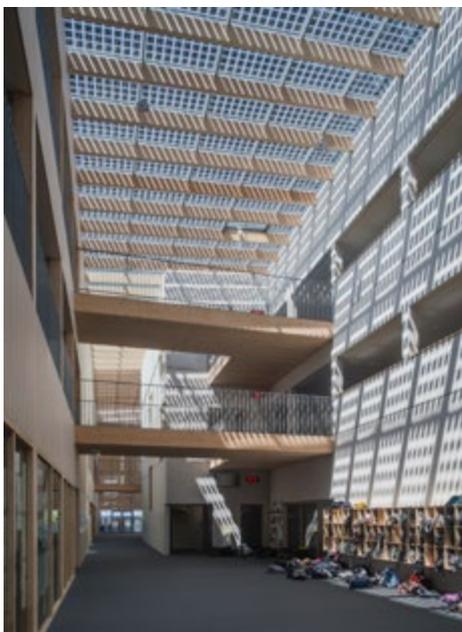
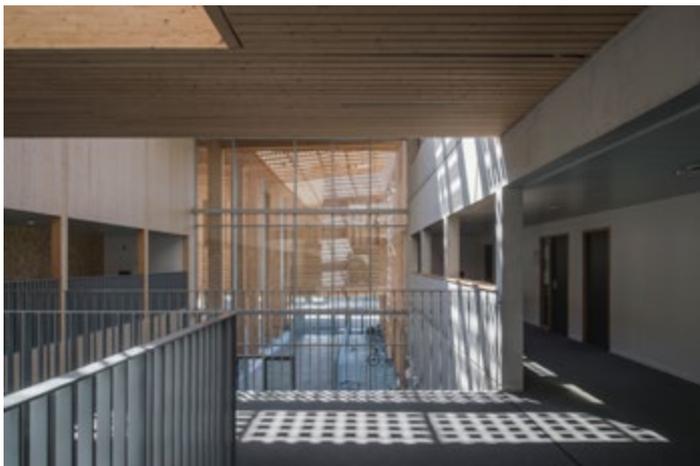
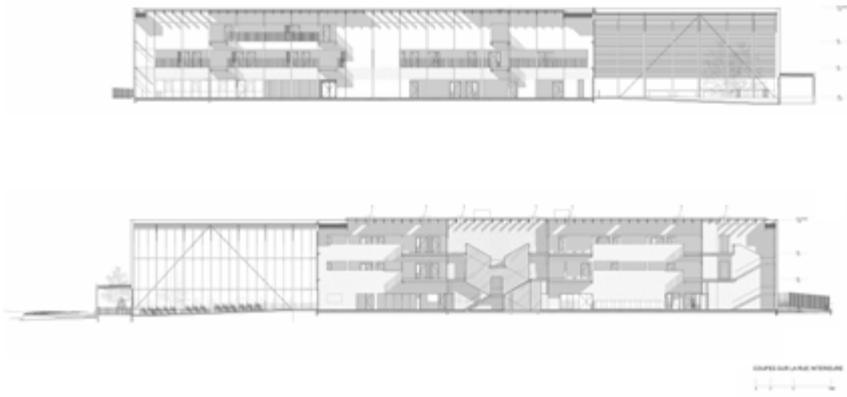
Les enjeux des transitions écologiques et énergétiques ont été au cœur du projet architectural, tant sur l'approche environnementale que sur le choix des matériaux. Le résultat obtenu permet aujourd'hui

d'accueillir 600 collégiens dans un ensemble architectural à dominante bois, s'intégrant parfaitement au sein de son quartier urbain aujourd'hui totalement transformé.

L'esthétique du projet, son confort d'utilisation, sa sobriété énergétique répondent en tous points aux défis environnementaux qui sont les nôtres aujourd'hui.

Le beau rejoint l'utile pour un lieu dédié à l'enseignement, source d'optimisme pour la transformation de nos bâtiments publics."





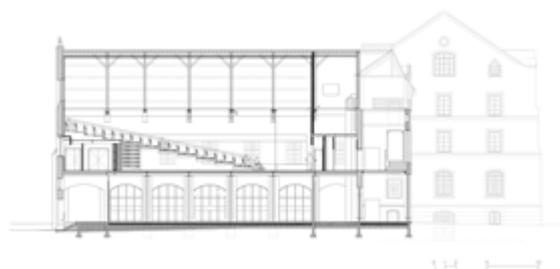
Avant notre intervention, le bâtiment, sujet de la réhabilitation, faisait office d'une répartition programmatique sur deux niveaux : un passage couvert à rez-de-chaussée et un lieu de représentation à l'étage. Dans le cadre de l'opération de reconversion du bâtiment, les usages ont été transformés ou accentués pour répondre aux besoins d'évolution du lycée. Le niveau rez-de-chaussée vient conforter la nouvelle entrée des élèves depuis la rue d'Antrain, à travers une croisée desservant la cour, les étages et le foyer des élèves (nouveau lieu de vie et de convergence du lycée). L'étage et les combles fusionnent pour gagner en volume et permettent de développer un

espace multifonctionnel, des usages mixtes et variables selon les temps de vie de l'établissement : conférences, représentations théâtrales, devoirs surveillés et examens, réunions plénières avec les parents.

L'équipement est donc dédié principalement aux temps scolaires et périscolaires mais aussi à un usage externe. Le foyer devient alors un espace de convivialité et de réception lors de l'utilisation de l'auditorium, via un accès indépendant depuis la rue.

La façade sur cour se voit ouverte et largement frangée sur ses ouvertures existantes pour permettre une connexion visuelle entre la cour et le foyer. Le clos couvert est refondu et

réhabilité, l'intérieur du bâtiment est curé en totalité (planchers bas et intermédiaires, second œuvre...). Seule la charpente des combles a été conservée pour partie. L'ensemble du vocabulaire architectural et architectonique employé maintient le caractère patrimonial du lieu et de ses ambiances (enduits traditionnels à la chaux, menuiseries à petits bois structurels, menuiseries acier). L'aspect contemporain du projet se développe en intérieur par les parements bois, les tons et matériaux bruts, la mise en valeur et en avant des éléments structurels neufs comme existants conservés. La lumière naturelle et la maîtrise acoustique sont dans ce projet les éléments clés.



SÉLECTIONNÉ



Le lycée Simone Veil à Liffré est un établissement d'enseignement général et technologique de plus de 14 000 m² de plancher pouvant accueillir jusqu'à 1500 élèves. Les cabinets d'architecture ont réfléchi et conçu ce lycée sur les principes bioclimatiques pour répondre aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui. La prise en compte du site et de ses contraintes a été le fruit d'un travail d'optimisation lors de la conception. Le lycée se compose de neuf bâtiments disposés en U, à la manière d'un campus universitaire, pour mettre en évidence, au centre, un espace paysager pour les élèves.

L'entrée principale du lycée se fait par le bâtiment d'accueil localisé au centre du U. Il

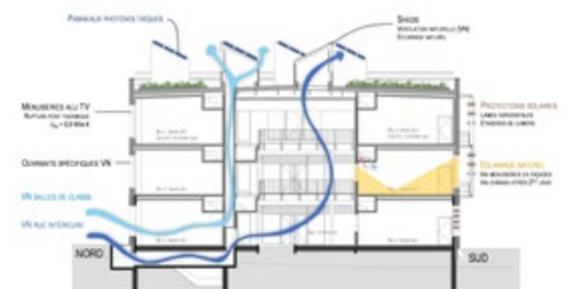
est composé d'un « galet de bois » surmonté d'un grand hall vitré permettant de voir par transparence le parc paysager depuis l'extérieur du lycée. En termes d'usage, le galet est une salle multifonction : elle sert à la fois d'amphithéâtre pour les élèves, de salle de réunion pour les professeurs, de salle de conférences hors temps scolaire.

Le lycée se distingue par une conception bioclimatique et passive. Ce projet est né dans une démarche de développement durable forte. Les architectes ont ciblé le niveau Passivhaus.

Le matériau biosourcé du bois est mis à l'honneur. Il est présent structurellement avec

la charpente du grand hall d'accueil composée de poutres treillis, les poutres imposantes en bois lamellé-collé dans les salles de restauration, les étages des bâtiments construits en murs ossature bois et planchers CLT (bois lamellé croisé) ou encore avec le galet. Ce dernier est constitué d'une ossature bois lamellé-collé de 12 arcs symétriques et de 12 demi-arcs reliés entre eux par des lisses bois. Il a fallu une pose de 42 840 tuiles de bois pour recouvrir l'ensemble de cette forme atypique complexe.

SÉLECTIONNÉ



L'école de Prat Foën est un projet d'extension, réhabilitation partielle d'une école existante. Le programme commande une extension réhabilitation du restaurant, la création d'une nouvelle chaufferie commune et la création d'une nouvelle école maternelle. Par cette intervention, l'ensemble devient alors un groupe scolaire et change la physionomie du quartier. Le projet construit définit les nouveaux accès et la nouvelle façade de l'ensemble du groupe scolaire et de sa restauration. Par sa nouvelle implantation, l'établissement, structure, définit et qualifie l'espace public. Les volumes simples, à rez-de-chaussée comme à l'étage, se superposent sans aplomb comme un bloc en équilibre

sur son socle. Les usages et l'ensoleillement induisent les formes et le tracé des limites. La mise en place de ces volumes permet de créer des jeux d'ombres et des perspectives qui en font un bâtiment dynamique, stable et ludique. La structure béton de type poteaux/poutres laisse toute latitude pour les évolutions d'usages futures. Les façades sont en ossature bois rythmées par de fines épines métalliques. Les espaces intérieurs très lumineux sont largement vitrés. Les fonctions sont implantées pour faciliter les parcours dans la journée de classe. Les espaces communs et les classes des tous petits à rez-de-chaussée, les classes des plus grands à l'étage.

Le hall est mutualisable avec une grande salle de motricité pourvue d'une cloison mobile vitrée. L'ouverture ou la fermeture de cet espace permet de doubler la surface du hall les jours de pluie. Les terrasses de l'étage sont accessibles aux enfants. Un garde-corps transparent de 1,80 m de haut permet d'aller et venir en toute sécurité de la cour haute à la cour basse.

Les matériaux de construction sont volontairement laissés bruts pour révéler la matière et jouer des vibrations de texture du béton, du bouleau, du hêtre. Ce projet propose une très grande modularité d'aménagements, parfaitement adaptée aux besoins variés des enseignements.



SÉLECTIONNÉ



AUTRES PROJETS CANDIDATS



CENCYBLE

Cesson-Sévigné (35)
– Avril 2021
Studio 02 architectes

Institut Mines-Telecom
© Luc Boegly



GRUPE SCOLAIRE
AIMÉ-BAILLEUL

Guignen (35) – Janvier 2021
**MARC NICOLAS
ARCHITECTURES**

Ville de Guignen
© Patrick Miara



RÉHABILITATION ET EXTENSION
DE L'ÉCOLE MATERNELLE DU
GRUPE SCOLAIRE TORIGNÉ

Rennes (35) – Septembre 2021
**Ville de Rennes, Direction des
Projets d'Équipements Publics**

Ville de Rennes, Direction
Éducation Enfance
© Anne-Cécile Esteve



GRUPE SCOLAIRE
DE MOLAC

Molac (56) – Février 2021
Atelier 56S

Mairie de Molac
© François Dantart



PÔLE SCIENTIFIQUE, LYCÉE
AUGUSTE BRIZEUX

Quimper (29) – Juillet 2021
**SABA Architectes associé
à Dominique Bonnot**

Région Bretagne
© Pascal Léopold



EXTENSION GROUPE
SCOLAIRE SAINTE-ANNE

Brest (29) – Mars 2022
Laurent Guyader Architecte

OGEC SAINTE ANNE
© Erwan Lancien



RÉHABILITATION D'UN BÂTI-
MENT ATELIER ET EXTENSION
EN PÔLE ÉDUCATIF

Saint-Grégoire (35)
– Juillet 2020
2A Design

Maison Familiale Rurale
© 2A Design



ECOLE ÉLÉMENTAIRE
LES TERRE-NEUVAS

Cancalle (35) – Août 2019
DEAR

Mairie de Cancalle
© Jonathan Letoublon



COLLÈGE DE TREFAVEN

Lorient (56) – Août 2021
ONZE04 SARL d'architecture
associé à Valero Gadan
architectes

Conseil Départemental
du Morbihan
© François Dantart



CFA La Maison de la propreté

Bruz (35) – Juillet 2020
O+P Architectes

INHNI Ouest
© INTERVALphoto

SE DIVERTIR

IV

Le préprogramme s'oriente vers la réhabilitation de l'ancienne école puis de son agrandissement pour abriter la nouvelle salle associative. L'opération implique le désossage de l'ancienne école et des bâtiments attenants, leur désamiantage, sa ré-isolation et son extension. Pour répondre aux intentions du préprogramme, une autre orientation est possible. Elle consiste à mettre à nu l'ancienne école à travers une rénovation succincte visant à retrouver son aspect initial. Dénuder l'ancienne école et remettre en valeur sa pierre, sa charpente, ses larges ouvertures est pour nous une manière simple de remettre en valeur le caractère essentiel de son patrimoine. Revenir

aux prémices de son architecture et la délester de ses attributs contemporains permet la préservation et la mise en valeur de cette bâtisse.

Notre stratégie d'implantation nous offrira la liberté du dimensionnement contrairement aux proportions de l'ancienne école qui nous semblent limiter les possibilités d'usage. Grâce à cette orientation, il est alors possible de démultiplier les situations et les appropriations du site. L'ouverture du pignon sud de l'ancienne école permet de créer une communication directe avec la future salle. Son recul permet de créer et d'accompagner le passage depuis l'espace minéral vers l'espace paysager. L'implantation tourne le dos à

l'espace technique existant et oriente la salle vers deux nouvelles cours. L'extension s'implante en limite de site pour capter le visiteur au plus près des parkings. Cette implantation perpendiculaire à l'école génère deux espaces de part et d'autre de l'école : une cour minérale à l'ouest en lien avec le bourg et une cour végétale à l'est en lien avec le paysage végétal. La proximité de la salle et de l'ancienne école crée un bâtiment extensible en fonction des situations rencontrées. La façade en accordéons permet d'étendre l'espace dans l'ancienne école, ce qui permet de multiples possibilités selon les contraintes de l'évènement et les saisons.

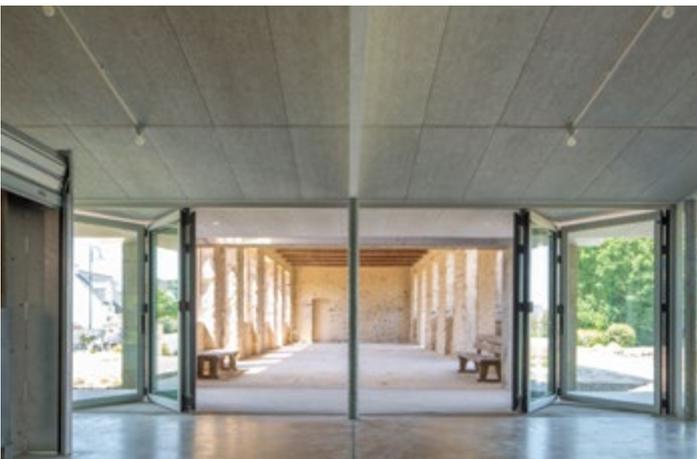
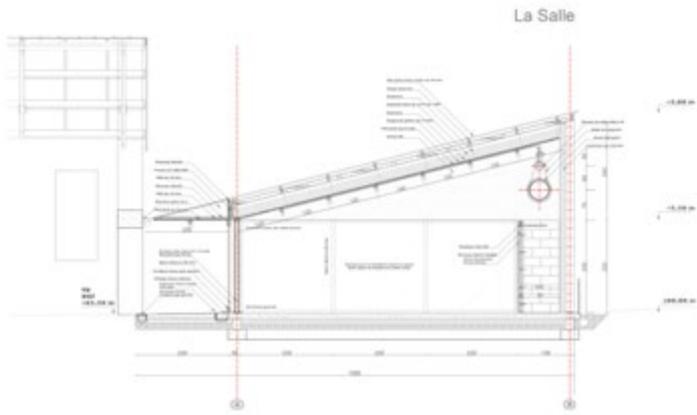
LAURÉAT

Mot du jury – Hervé Beaudouin :

"Un projet audacieux, dans un petit bourg rural. Le respect de l'existant et la transformation originale d'une aile du bâtiment ancien, par sa « mise à nu ». Un rapport étrange mais subtil entre le bâtiment ancien et la modernité blanche de la salle, avec son toit à une pente incliné vers l'ancien. Le nouveau bâtiment masque astucieusement le bâtiment technique, grâce à l'élévation à une pente du

volume du toit. L'implantation génère deux « cours » de nature et d'usage distincts. Une coursive extérieure généreuse et abritée assurant la liaison extérieure entre les deux « cours ». La prise en compte des possibilités d'extension. Des surfaces vitrées généreuses offrant un rapport intérieur/extérieur très intéressant. Une construction simple, avec des matériaux économiques."





Contexte : le nouveau pôle culturel de Moréac An Ty Roz s'implante à proximité du centre-bourg au sein d'un environnement paysagé regroupant les équipements principaux de la commune (salle des sports, groupe scolaire, salle culturelle). Ce site aux mensurations généreuses, marqué par une topographie importante, offre un cadre exceptionnel pour le nouveau complexe de salles festives. Le projet, porté par la commune, répond aux nouveaux besoins de la ville de Moréac en forte croissance. Le projet comprend 3 grandes salles festives pouvant accueillir jusqu'à 750 personnes assises simultanément et une cuisine professionnelle servant jusqu'à 600 repas. La polyvalence des espaces

permet de proposer des activités diverses nécessaires aux besoins de la commune : concerts, théâtre, danse, événements. Concept : l'équipement fait face à la salle de sport au nord, l'aire de stationnement entre ces deux programmes permet la mise à distance des deux programmes et offre un parvis généreux qui dirige vers l'entrée du complexe. Le caractère végétal environnant est souligné par opposition à la matérialité minérale du bâtiment ; les façades de béton rosé, teinté dans la masse, appuient la présence du projet dans le paysage par un contraste affirmé.

Afin d'affirmer la présence du projet dans le paysage, la matérialité du bâtiment se

veut homogène et continue sur l'ensemble des façades. Le projet aux teintes de béton rosé, obtenues par pigmentation d'oxyde de fer hématite, s'affirme et révèle sa présence dans le paysage. La nouvelle salle polyvalente se manifeste ainsi : un volume sculpté, dressé dans son environnement végétal. La massivité du volume créé est ensuite façonnée, creusée dans ses entrailles. Des arches en demi-arc sculptées, accentuent et rythment les murs-rideaux vitrés. Les bandeaux horizontaux des salles et de l'entrée se dessinent alors, offrant de larges ouvertures sur le paysage, protégées de l'ensoleillement direct par des débords des volumes bâtis.



SÉLECTIONNÉ



1. Hall d'accueil
2. Scène
3. Salle festives
4. Ingep
5. Local rangement
6. Office

0 5 10 20 m



L'UFS est composé d'un ensemble d'espaces dédiés à tous les collaborateurs du Groupe Roullier. Il a été conçu pour le bien-être des usagers et pour favoriser les rencontres et les échanges entre les salariés.

Son rez-de-chaussée convivial se développe autour d'un atrium desservant des espaces de restauration et de réception, les locaux du CE et ceux de l'association sportive. Il s'ouvre sur une triple hauteur et est coiffé d'une toiture à double pans, en écho au langage portuaire de la ville et aux serres horticoles du Centre Mondial de l'Innovation qui le jouxte. Les étages accueillent une vaste salle omnisport, des salles d'activités physiques et artistiques et un salon de réception.

Les poteaux tulipes, élément signature du bâtiment, tracent le péristyle et supportent le plateau d'une table sur laquelle repose les étages. La forme du poteau joue un rôle à la fois esthétique et structurel : sa forme douce et rassurante rythme les lieux et supporte toutes les fonctions du bâtiment. Son dessin organique reprend les bases de l'identité et de l'activité du groupe, tournées vers le monde végétal.

À l'intérieur, les tons clairs et la végétalisation renforcent le sentiment d'apaisement et de calme du lieu. De larges surfaces vitrées laissent entrer la lumière et offrent une ouverture sur l'extérieur. À l'instar des socles des

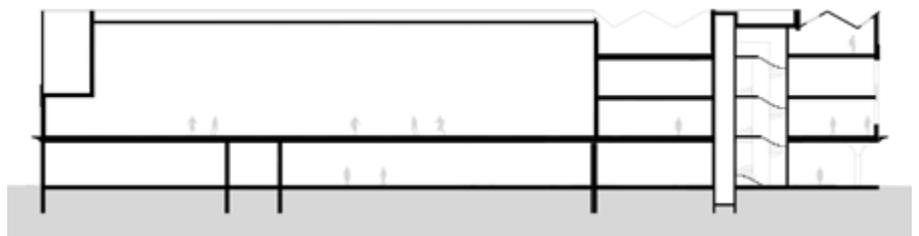
bâtiments voisins, celui de l'UFS est en béton matricé noir et souligne l'enracinement du groupe au territoire et sa solidité. Dans les étages, l'usage du blanc et de la transparence emprunte au vocabulaire architectural des laboratoires et de l'innovation.

Le bâtiment a été conçu avec le système spécifique du plancher-dalle, ici supporté par les poteaux tulipes. Il s'agit d'une construction mixte avec une structure en béton à laquelle s'ajoutent des portiques métalliques supportant la couverture de la salle de sport ainsi que les sheds en toiture du forum

SÉLECTIONNÉ



COUPE
1 2 5
1:200



ORIGAMI MÉTALLIQUE

Noyal-sous-Bazouges (35)

ATELIER DUPRIEZ
Client : Commune de
Noyal-sous-Bazouges

Octobre 2021
138 m²
435 000 € TTC

Situé en milieu rural, le projet a été initié dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg.

La commune de Noyal-sous-Bazouges a décidé de relocaliser la bibliothèque existante et de créer une garderie ainsi que des locaux associatifs dans un même lieu.

La maison d'habitation à requalifier, historiquement logement de fonction du directeur de l'ancienne école publique, située en contrebas de la salle polyvalente existante devait donc être rénovée et étendue pour accueillir les différentes typologies.

Le projet devait ainsi répondre à plusieurs contraintes fortes, avec deux fonctions sur un même équipement (bibliothèque au

rez-de-chaussée et salle associative à l'étage) sans liaison entre les deux niveaux.

Le site présente également une topographie marquée, qui s'est avérée un atout pour le projet.

La création d'une longue passerelle a permis de répondre à ces différentes problématiques ; créer la liaison nécessaire entre la salle associative et la salle polyvalente, permettre l'accès à l'étage en s'affranchissant des circulations verticales gourmandes en surface et libérer ainsi l'espace très contraint.

L'extension, le préau, la passerelle ainsi que les interventions sur le mur d'enceinte sont bardés de tôles métalliques thermolaquées, à l'image

d'un origami métallique. Cette unité d'écriture architecturale, permet la mise en valeur de l'existant et affirme une écriture contemporaine en corrélation avec le tissu alentour.

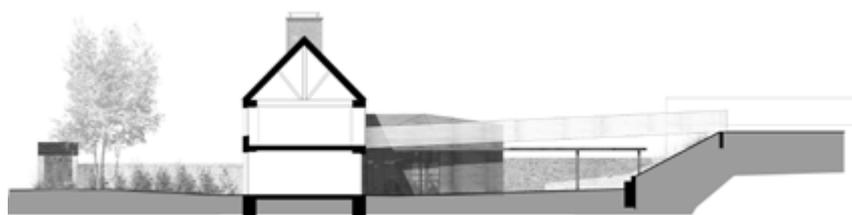
Les interventions sur le mur en limite de propriété viennent surliner l'intégration de l'extension.

Les lignes dynamiques permettent à la fois de contraster avec la géométrie existante tout en restant en cohérence avec la topographie.

Surface de la réalisation (en surface de plancher) 108 m² (existant) + 30 m² (extension)



SÉLECTIONNÉ



Le nouvel espace culturel de Landévant explore la question de la juxtaposition des différents éléments programmatiques comme expression volumétrique.

Au cœur d'un vaste terrain en pente douce, posé sur un plateau horizontal à la lisière d'un bois, 4 volumes s'organisent sur une emprise rectangulaire optimisée afin de préserver le site. Cette compacité permet également de maximiser les transparences entre les pièces nobles et de créer des espaces lumineux, ouvert sur l'extérieur.

Dans un site où l'horizontalité domine, ponctué par une skyline arborée, l'ensemble répond à son environnement par différentes

hauteurs de toitures, en cohérence avec les diverses fonctions du programme : salle principale, hall d'entrée, loges, office et locaux techniques.

Soulignant cette relation entre horizontalité et verticalité, une ligne continue vient ceinturer l'ensemble du bâtiment et affirmer le socle des toitures, qui se retrouve également dans le traitement intérieur.

Dans un système de construction rationnel, les façades sont en prémurs + isolation, associés à un bardage en aluminium plié et perforé. Jouant avec le paysage, entre vibration et variation, il permet également d'incorporer les éléments techniques dans le socle. En

complément un complexe de toiture en bac acier intègre des panneaux photovoltaïques.



AUTRES PROJETS CANDIDATS



CENTRE SOCIO-CULTUREL
- QUÉDILLAC

Quédillac (35) – Mars 2021
OVERCODE architecture
urbanisme

Ville de Quédillac
© David Foessel



LA VIGIE
- SALLE MULTIFONCTIONS

La Trinité-sur-Mer (56)
– Mai 2021
Studio 02 architectes

Mairie de La Trinité-sur-mer
© Luc Boegly



AUDITORIUM DE
PLOUFRAGAN

Ploufragan (22) – Avril 2021
MOSTINI ARCHITECTES

ville de Ploufragan
© Johann Bernard



MÉDIATHEQUE ET GARDERIE
PÉRISCOLAIRE À GUEGON

Guégon (56) – Juillet 2019
**SARL AGENCE GRIGNOU
STEPHAN**

Ville Guegnon
© INTERVALphoto



VESTIAIRES FÉMININS
HORIZON

Plédran (22) – Mars 2022
SARL SUPERSABRE

Mairie de Plédran
© Simon Guienne



CONSTRUCTION D'UN
PÔLE MULTISERVICE

Moustoir-Ac (56) – Mars 2019
Gautier Guilloux Architectes

Commune de Moustoir-Ac
© Gautier Guilloux Architectes



L'AMÉTHYSTE
– CENTRE CULTUREL

Crozon (29) – Juin 2021
Atelier QUERE Architectes

Communauté de communes
Presqu'île de Crozon Aulne
Maritime
© Jean Philippe Corre



RELAIS NATURE DE MI-FORÊT

Liffré (35) – Juin 2020
DEAR

EPCI Liffré-Cormier
Communauté
© Jonathan Letoublon



CENTRE NAUTIQUE

Fréhel (22) – Avril 2021
**SABA Architectes - Julien
Patard Architecture**

Commune de Fréhel
© Pascal Léopold



COMPLEXE OMNISPORT DE
LANGUEUX - LE REBOND

Langueux (22) – Juin 2019
**nunc architectes bretagne
associé à Anaïs Burgos**

Commune de Langueux
© Patrick Miara



CONSTRUCTION D'UNE
MÉDIATHÈQUE

Guengat (29) – Juin 2020
Brulé Architectes Associés

QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
© Pascal Léopold



ESPACE NICOLAS MOISON Miniac-Morvan (35) Commune de Miniac-Morvan
 – Février 2022 © Stéphane Chalmeau
ARCHITECTURE ROBERT & SUR



CENTRE SPORTIF FOCH Brest (29) – Octobre 2020 Ville de Brest / Brest
 DDL Architectes métropole Océane
 © Florence Vesval



LE COMOEDIA Brest (29) – Février 2019 SCI POLE IMBB 2
A3 Argouarch Architectes © Pierre L'Excellent
Associés



COMPLEXE SPORTIF Guipry-Messac (35) Commune de Guipry-Messac
 DE GUIPRY-MESSAC – Octobre 2021 © Stéphane Chalmeau
ARCHITECTURE ROBERT & SUR



SALLE DE MOTRICITÉ Saint-Malo (35) – OGEC Notre Dame des
 Février 2019 Chênes
Atelier 48.2 © Atelier 48.2



SALLE MULTIFONCTIONS Languidic (56) – Juin 2021 Commune de Languidic
AGA Architectes © Gaëtan Chevrier



RÉNOVATION DE LA SALLE
DES FÊTES DE LAURENAN

Laurenan (22)
– Décembre 2021
**Laboratoire d'Architecture
de Bretagne**

Mairie de Laurenan
© INTERVALphoto

HABBITER ENSEMBLE

V

La rue Jacques Cassard relie deux axes forts de la ville de Rennes : le boulevard de Chézy et la rue de Dinan. Proche du Théâtre du Vieux Saint-Etienne, le bâtiment est au cœur d'un tissu urbain dense, composé d'habitats individuels en R+2 et de logements collectifs, en plein centre-ville de Rennes.

Le projet de 14 logements s'implante au 11 rue Jacques Cassard, sur une parcelle de 10 mètres de large. L'enjeu est de construire contre un bâtiment collectif voisin tout en préservant et respectant les maisons individuelles avoisinantes à l'ouest de la parcelle.

La volumétrie du bâtiment est composée d'entités distinctes. Un premier volume sur

quatre niveaux s'aligne sur rue avec le bâtiment collectif du numéro 9 ; un deuxième, se pose en retrait sur tout le linéaire de façade, s'alignant ainsi avec l'attique du même voisin. Sur ce volume en R+4 s'ajoute un volume en R+5, venant créer une graduation au droit des maisons voisines.

Le projet se distingue par un langage sobre. Le volume est brut et traité en béton : matricé à cannelures verticales sur le volume principal, il apporte une verticalité, un élancement du bâtiment. Lisse sur les volumes hauts, les attiques du bâtiment sont distingués. Les façades sont d'une grande régularité dans leurs ouvertures, reprenant le vocabulaire des immeubles

voisins. Des volets pliants en bois permettent l'occultation des baies, en animant la façade au rythme des occupants de l'immeuble la journée. Lorsqu'ils sont ouverts, les éléments se retrouvent perpendiculaires à la façade, et contribuent à une recomposition constante de la façade.

Le projet respecte la réglementation thermique RT 2012 ainsi que la certification NF Habitat.

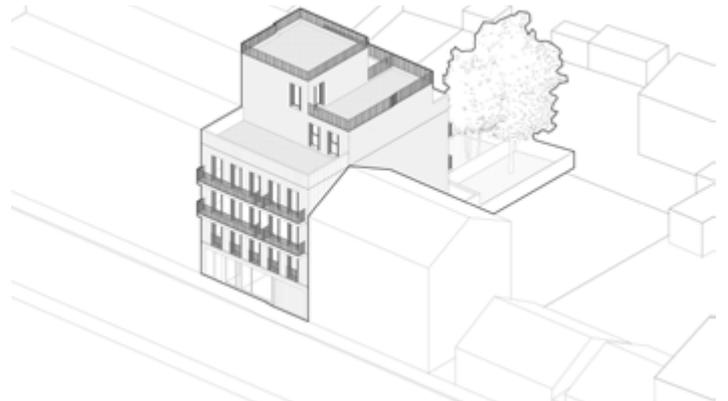
LAURÉAT

Mot du jury – Marie Fade :

"De par la multiplicité des enjeux auxquels les projets de logement doivent répondre aujourd'hui, la catégorie « habiter ensemble » a sans doute été la plus difficile à appréhender pour le jury. Aucun projet n'a su rassembler les voix autour de sa réponse aux questions écologiques, aux ambitions d'innovation et d'évolution des modes de vie, ainsi qu'à son intégration de « l'architecture du quotidien » dans un environnement existant. Construire du neuf dans les centres-bourgs, ré-investir les dents creuses, respecter les existants tout en

affirmant une contemporanéité : ces enjeux sensibles sont plus que jamais d'actualité dans le travail des architectes. Puisque « l'architecture est d'utilité publique », penser un projet d'habitat comme faisant partie intégrante d'un paysage urbain cohérent, harmonieux et indémodable, reste une responsabilité majeure de notre métier. Parmi les projets sélectionnés, celui-ci a séduit le jury par son humilité, sa délicatesse d'intégration, son élégante sobriété. Une justesse d'intégration qui démontre l'acceptabilité d'une architecture contemporaine juste, dans un tissu urbain existant."





Sur 2 niveaux + combles aménagés, des vides sont créés dans les étages et forment des jardins d'hiver librement appropriables par les futurs habitants. La volumétrie « traditionnelle » des maisons est cependant conservée et le jeu entre les pleins et les vides des jardins d'hiver caractérise les maisons.

Chaque maison se compose d'un socle de vie fonctionnel. Les étages sont ensuite « morcelés » afin de créer des espaces tampons « serre » qui, associés à une pièce, proposent de nouveaux usages.

Ce projet est l'occasion de réfléchir aux besoins de l'habitat contemporain : espaces supplémentaires, gestion de l'intimité, relation

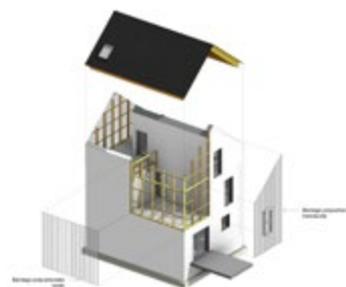
entre les espaces privés et les espaces publics, ensoleillement...

C'est à travers le dispositif de « La maison verticale » que LAB esquisse aujourd'hui une réponse en rapport à la problématique de la densité, une densité dans laquelle on retrouve des espaces libres, support d'aménités.

Ce projet respecte le label RT2012.



SÉLECTIONNÉ

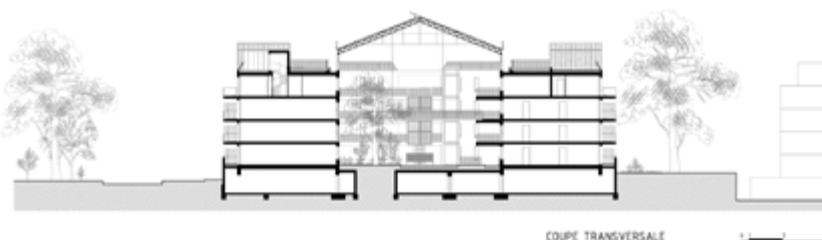


UTOPIA, retrouver le bonheur du collectif
La résidence UTOPIA est une nouvelle adresse dans la commune de Bruz, implantée en lisière du square de la Herverie à deux pas du centre-ville. C'est un bâtiment calme posé sur la déclivité du terrain, un grand vaisseau dont la proue, ouverte sur le jardin public, invite les habitants à pénétrer dans un monde intérieur abrité par une verrière.

Ici, on se promène sur des coursives suspendues à la cime des arbres, on parle avec ses voisins de la maturation des tomates du potager, et on regarde le paysage bru-zois à l'abri des intempéries. Ici, la lumière naturelle est partout, même dans le parc de

stationnement, et la flore s'invite à tous les étages jusque sur le toit. Dans son appartement, on profite toujours d'une double exposition, pour l'ensoleillement et les vues, et d'un large balcon protégé par des vitrages blancs. Sur le toit, on peut bénéficier de jardins d'hiver et d'été, qui s'éclairent la nuit comme autant de lanternes qui animent la skyline de la commune. En avant-garde sur la RE2020, la seule source d'énergie mobilisée est l'électricité, celle du réseau et celle de cellules photovoltaïques posées sur la verrière. Ainsi l'eau chaude sanitaire est produite par des ballons thermodynamiques individuels qui récupèrent les calories de l'air extrait de

chaque logement. Ce dispositif, très efficace sur le plan énergétique (Cep = 66 kWh.e.p./m²/an, GES = 4 kéqCO²/m²/an), permet d'offrir 100% de la toiture terrasse accessible pour jardiner, se détendre, ou rencontrer ses voisins, que ce soit dans la salle commune et ses potagers partagés, ou bien dans un des 12 jardins d'hiver qui disposent chacun d'une terrasse et d'un jardin en terre. Le vivre ensemble est ici accompagné par un régisseur, qui siège à l'entrée à proximité d'un studio commun, que chaque résident peut réserver pour agrandir son logement temporairement et accueillir un parent ou un ami. L'objectif étant bien de retrouver le bonheur du collectif !



SÉLECTIONNÉ

LES TERRASSES DE BADEROT

Rennes (35)

atelierphilippemadec / (apm)associés
Client : Archipel Habitat

Juin 2020
1387 m²
1808 000 € TTC

Le projet s'intègre dans la ZAC Beauregard à Rennes. Il permet une transition douce et en dégradé entre le secteur pavillonnaire et les petits collectifs voisins.

Le projet est composé de deux bâtiments séparés par un cheminement central qui permet la distribution des stationnements sous une partie du bâtiment.

L'ensemble des deux bâtiments comprend un volume R+2 au nord et plusieurs volumes disposés en quinconces au sud allant du R+2 au rez-de-chaussée. Ce jeu de décalages horizontaux et verticaux crée des terrasses qui assurent une transition douce tout en limitant les vis-à-vis.

Un confort acoustique accru, une orientation sud ouest des pièces de vie, des fenêtres ouvrantes pour une grande partie des salles de bains (ventilation et lumière naturelle), de grands celliers ou/et des espaces de rangement offrent de nombreuses qualités aux logements.

Spécificités frugales :

- Compacité des volumes bâtis, accès individualisés, grande flexibilité des plans
- Tous les logements sont traversants et/ou multi-orientés
- Tous les séjours sont au sud avec terrasses importantes
- Typologies des logements pour profils habitants variés
- Construction industrialisée, mixte bois douglas / métal avec optimisation des ponts thermiques
- Stationnement intégré dans le bâti
- Traitement particulier du paysage et de l'eau : rétention des eaux pluviales



SÉLECTIONNÉ



AUTRES PROJETS CANDIDATS



CARRE DOMINO LOT D08
Saint-Jacques-de-la-Lande (35) – Juin 2021
Line UP architecture
Espace Habitat
© Stéphane Chalmeau



Construction d'un ensemble de logements collectifs Brest
Brest (20) – Octobre 2020
A3 Argouarch Architectes Associés
Brest Métropole Habitat
© Pierre L'Excellent



Immeuble de logements Sensea ZAC Maurepas
Rennes (35) – Août 2019
AIA Architectures-Studio Larmor Plage
Lamotte constructeurs 29
© Patrick Miara



16 habitations conventionnées rue Saint Thudon
Guipavas (29) – Juin 2021
Atelier Tristan La Prairie Architecte
Brest Métropole Habitat
© Pascal Léopold



ATOLL
Thorigné-Fouillard (35) – Juillet 2021
2A Design
Eiffage B3 Ecodesign
© 2A Design



LE PÉRISTYLE

Lorient (56) – Juillet 2021
DDL Architectes

ICADE Promotion
© Gaëtan Chevrier



NEWILL

Rennes (35) – Juillet 2020
Desaleux Soares Architectes

Keredes
© Patrick Miara



VILLA URBANA

Montgermont (35)
– Octobre 2021
Atelier 48.2

Coop Habitat Bretagne
© Atelier 48.2



IMMEUBLE DE LOGEMENT
LE GUEN DE KÉRANGAL

Rennes (35) – Juin 2021
O+P Architectes

Saint-Germain Patrimoine -
SCCV 34 de Kérangal
© INTERVALphoto

HABBITER INDIVIDUEL - LEMMENT

VI

Le projet s'inscrit dans un cœur végétal foisonnant en plein centre-ville d'Auray. Situé en fond de parcelle, le terrain est bordé d'un vieux mur en pierre. La maison s'implante dans la continuité de celui-ci, recréant une cour à l'avant. Constituée de 3 corps de bâtiments disposés en « L », les deux ailes principales abritent les espaces de vie au sud et les espaces de nuits à l'est. À l'articulation une émergence accueille l'entrée et les espaces de bureau. Les cloisons amovibles, les rangements invisibles et le mobilier intégré en font une maison vivante et évolutive dans le temps. Engagés dans une démarche environnementale forte, le choix c'est porté sur une

construction bois et isolation en laine de bois, revêtue d'un bardage naturel thermochauffé. La performance de l'enveloppe, l'intégration de panneaux photovoltaïques et le système de chauffage au bois rendent cette maison énergétiquement autonome.

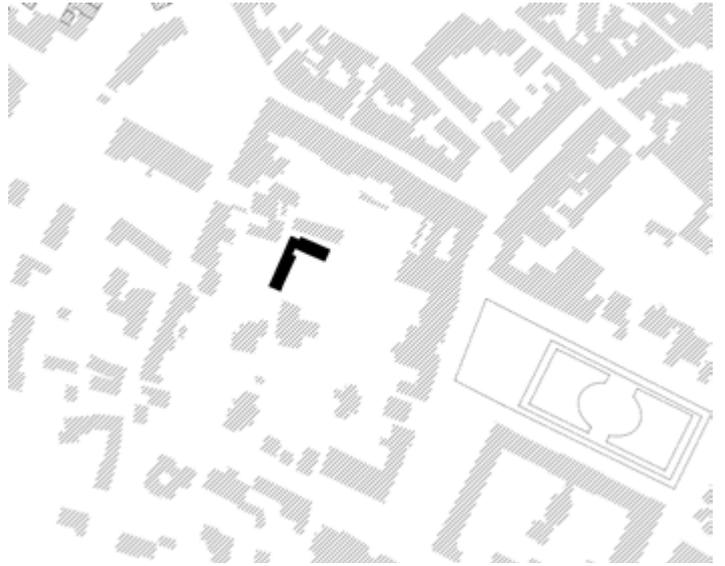
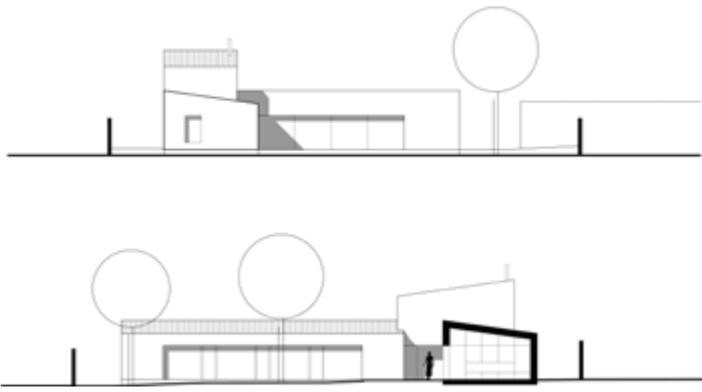
LAURÉAT

Mot du jury – Hervé Beaudouin :

"Le principe efficace de la maison en L (de beaux exemples dans les pays nordiques Utzon, Siren etc.). L'organisation très simple et rationnelle du plan : une aile du jour, une aile de la nuit. L'entrée distribue et articule les 2 ailes. Tous les espaces de circulation éclairés naturellement. Une orientation judicieuse des différentes parties : l'orientation sud pour la partie jour, l'orientation est pour

la partie nuit, avec le soleil le matin. Le respect de l'existant notamment du mur en pierre. Des matériaux bio-sourcés : ossature bois, isolation en laine de bois, un habillage de façade en bois thermo-chauffé, des panneaux photovoltaïques et un système de chauffage au bois contribuent à rendre la maison énergétiquement autonome. Le bois foncé est gage de discrétion dans le paysage."





La volumétrie de la maison, sa position décollée du sol, sa simplicité, sa transparence, le choix des matériaux (menuiseries aluminium gris, vitrage et bardage en bois vertical, claustras bois naturel), traduisent une volonté de finesse et de légèreté. La maison est un belvédère largement vitré vers la mer ; par ailleurs, sa position par rapport aux limites et maisons voisines et son implantation en second plan par rapport à la rue des Plages et derrière la butte de fougères permettent à la maison d'éviter les vis-à-vis et de s'insérer discrètement dans le paysage, tout en permettant à ses habitants de voir pleinement la mer. L'habitation est située au premier étage,

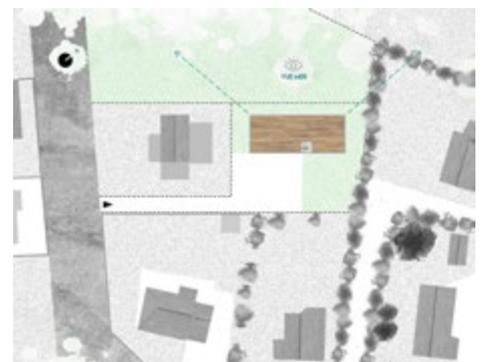
au-dessus d'un petit bureau, et est accessible par un escalier en acier galvanisé.

Les fondations sont réalisées au moyen de 12 pieux vissés dans le sable ; le terrain reste totalement perméable à l'eau ; un puits perdu récupère les eaux pluviales ; la charpente et le bardage sont en douglas non traités ou panneaux d'okoumé bruts au rez-de-chaussée, l'isolation extérieure en panneaux de fibre de bois ; les dalles sont en bois et les sols en parquet chêne ; les menuiseries sont mixtes bois-alu en triple vitrages. Des panneaux solaires préchauffent l'eau chaude sanitaire et la ventilation est double flux ; seuls les sèche serviettes chauffent occasionnellement les salles d'eau.

La structure primaire est en acier galvanisé, pour des raisons d'économie de matière et de résistance optimale. La structure secondaire est en ossature bois, compris les dalles du rez-de-chaussée, du R+1 et de la terrasse panoramique ; une grande façade-rideau avec épines bois et capotages aluminium fait face à la mer et se retourne en pignons. Un escalier en acier galvanisé permet l'accès à l'étage habité et à la terrasse.



SÉLECTIONNÉ



Un petit terrain de 180 m², étriqué entre deux maisons et un objectif de 200 m² de surface de plancher : c'est ainsi que débute le projet de cette femme seule. L'ambition du projet ? Créer un lieu de vie pour accueillir ses aînés dans l'esprit de sa culture cambodgienne, et cultiver son terrain.

La surface de la parcelle étant assez contrainte, un principe de serres intérieures réparties sur deux niveaux s'est vite imposé. Situées au nord et au sud, les deux serres servant de tampons thermiques permettent de travailler le confort bioclimatique, tout en laissant traverser la lumière dans les pièces de vie. La serre au nord accueillant l'entrée et

l'escalier isole du froid extérieur. La serre au sud pour le potager, emmagasine la chaleur pour la restituer dans la maison, tout en protégeant à la fois de la grosse chaleur d'été en l'évacuant par le velux en toiture.

C'est une maison dans une maison. On peut également dire une maison dans une serre. L'enveloppe extérieure est étanche à l'eau alors que la maison intérieure est étanche à l'air. Du fait de séparer ces deux étanchéités, nous économisons des coûts de paroi (bardage, pare-pluie, isolation). L'accent est donc mis sur les matériaux bruts. La structure est ainsi révélée.

L'ossature est contreventée par du contreplaqué peuplier rouge, qu'on retrouve en

doublage. De même, les ossatures bois des serres sont laissées apparentes. Ainsi la confusion se fait entre l'intérieur et l'extérieur.

Les planchers des serres, ainsi que les volets coulissants, sont en caillebotis métalliques ; couleur brute que l'on retrouve également dans les menuiseries laissées en alu brut non laqué.

Le fait de séparer les deux étanchéités, le volume général simple et compact, ainsi que les espaces serres nous ont permis d'atteindre un coût global de construction à 1060€ HT/m² (hors honoraires, revêtement de sol et cuisine). La maison répond à la norme RT2012.



SÉLECTIONNÉ



Ce projet de maisons mitoyennes est devenu un ensemble architectural composé de 3 unités d'habitation qui se situe rue Kerviler à Rennes.

Il est né du lieu et de l'envie d'une discussion entre ville et cours d'eau. Quel rapport un projet posé sur cette limite doit entretenir avec ces deux entités que représentent la ville et le cours d'eau. Nous avons choisi de poser un monolithe de béton, matière neutre et noble de la construction et l'avons confronté à son contexte. De la ville sont nés l'utile, le stationnement, la courette de distribution, les formes orthogonales dans le gabarit imposé, et du cours d'eau la contemplation.

D'abord un jardin puis des façades parallèles au méandre, qui largement vitrées, suivent la course du soleil. Au sud, le projet s'implante en limite du recul imposé par le PLU (Plan local d'urbanisme) vis à vis du cours d'eau. À l'est, le bâtiment se pose en limite de la voie Kerviler. Ces maisons répondent toutes les trois aux normes Passivhaus, elles sont réalisées en béton banché de teinte naturelle avec une finition soignée. Les couvertines, les menuiseries et les descentes d'eaux pluviales, sont en aluminium naturel. Les garde-corps sont en verre. L'entrée piétonne se fait par une courette commune où trois stèles de béton marquent les seuils de cette «multi-family-house».

SÉLECTIONNÉ



AUTRES PROJETS CANDIDATS



MAISON INDIVIDUELLE

Lancieux (22) – Juin 2020
Jean-Pierre MEIGNAN
Architecte

Privé
© Jean-Pierre MEIGNAN
Architecte



MAISON POLLOP

Saint Briac-sur-Mer (35)
– Février 2022 MAP - Mathias
PIERRE Architecte

Privé
© MAP



MAISON POG

Arradon (56)
– Décembre 2019
NODE architectes

Privé
© NODE architectes



MAISON D

Roscoff (29) – Juin 2019
Laurent Guyader Architecte

Privé
© Erwan Lancien



MAISON PASSIVHAUS CHAUX-
CHANVRE - CRV

Rennes (35)
Mars 2020
Quinze Architecture

Privé
© Joan Casannelles



MAISON PASSIVHAUS CRT
 Plougastel-Daoulas (29)
 – Décembre 2019
Quinze Architecture
 Privé
 © Mathieu Le Gall



MAISON MZ
 Lanmeur (29) – Janvier 2019
L'atelier morfouace
 Privé
 © Erwan Lancien



MAISON BIS
 Rennes (35)
 – Décembre 2020
Claire Gallais Architectures
 Privé
 © Marc Loyon

TRANSFORMER
POUR HABITER

VII

Nous sommes dans un lotissement rennais des années 50. Construit en pleine campagne, il est rapidement rattrapé par l'aménagement de la ZUP Sud. La maison existante suit un mode constructif simple : une structure filaire béton renforce les murs de briques terre cuite, les dalles sont maçonnées. L'habitation dispose au rez-de-chaussée d'un garage étriqué, d'un petit séjour, d'une cuisine et d'un WC. À l'étage deux chambres, une étroite pièce d'eau, deux pièces sous toiture jamais aménagées et un potentiel sur-combles. Le seul accès au jardin se fait par le garage.

La famille qui s'y est installée lors de la construction en 1958 y a vécu avec un seul

enfant. Les nouveaux propriétaires sont une famille de six personnes pour laquelle les faibles dimensions sont inadaptées. Les souhaits d'une pièce de vie ouverte sur le jardin, d'un bureau, de couchages supplémentaires et d'un confort aux standards actuels servent de premières données. Proposition est faite d'une extension d'un seul niveau, développée sur toute la largeur de la parcelle. Celle-ci s'ouvre entièrement sur le jardin et sa toiture avancée est la prolongation de la nouvelle couverture de la maison originale. La typologie générale de la maison est retravaillée avec minutie, les circulations deviennent plus fluides et de nouvelles percées viennent aérer

l'ensemble auparavant très engoncé. Une salle de bain et trois chambres optimisées s'installent à l'étage, permettant à chaque enfant d'avoir en grandissant un espace à lui.

Côté rue, pour contourner l'éternel portail, une terrasse d'une trentaine de centimètre de haut permet de franchir un seuil vers la sphère privée de la maison. Pour limiter les besoins en énergie, la maison est isolée par l'extérieur à l'aide de panneaux de fibre de bois puis recouverte d'un crépi minéral, tandis qu'un travail sur les ouvertures existantes cherche à mettre en valeur son architecture « banale » inscrite dans l'histoire de ce boulevard solitaire.

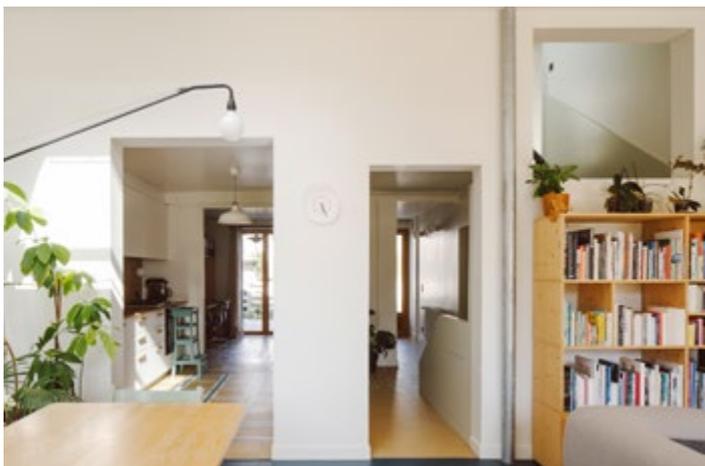
LAURÉAT

Mot du jury – Pierre Paulot :

"La grande et riche diversité des candidatures dans cette catégorie « transformer pour habiter » a finalement conduit le jury à retenir sans doute l'intervention architecturale la plus modeste : la maison de 3 à 6. Ce projet a retenu l'attention par sa juste réponse à une question d'usage et d'espace pour offrir à partir du déjà là : une maison accolée sans caractère particulier, des surfaces en plus pour accueillir convenablement une famille de 6 personnes. C'est une réponse simple et

à bonne échelle aux attentes et besoins de cette famille. C'est aussi plus largement un des possibles pour une densification raisonnée autrement appelée « BIMBY » (Build In My Back Yard) dans le jargon des professionnels ! Une densification qui évite l'étalement urbain, qui renouvelle et apporte un indéniable surplus de qualité à cet habitat et à la ville grâce au soin apporté par les architectes, à la qualité des volumes et des pièces nouvellement agencées et par le traitement de l'enveloppe finement dessinée et sans geste ostentatoire."





Située à Lancieux, cette petite maison posée au milieu d'un champ à la division hasardeuse commençait à être envahie par la végétation. Contrainte par la zone naturelle préservée, avec une évolution restreinte du bâti, il a fallu composer avec les volumes existants.

L'extension est reliée par l'ancienne annexe, rénovée, coiffée d'une toiture terrasse, élément de jonction entre l'ancienne bâtisse en pierre, et l'extension bardée intégralement de bois brûlé. Ce matériau unique, appliqué en façade et en toiture simplifie la lecture de l'extension. Par sa couleur sombre, mais très nuancée avec les craquelures du bois, elle se fond dans le paysage et s'intègre à son environnement.

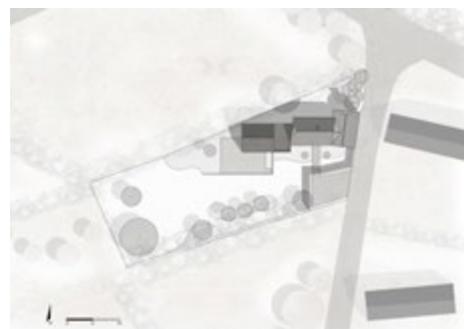
L'extension reprend les volumes de la maison existante : elle est d'une largeur similaire, les faitages et les égouts s'alignent, les cheminées se répondent. C'est une réinterprétation moderne, avec des matériaux sobres et actuels, et des lignes volontairement épurées. Des cadres en béton, contrastant avec le bois brûlé, viennent faire échos à ceux en brique de l'ancienne bâtisse. Soucieux des problèmes d'éclairage dans ces maisons anciennes, le séjour occupe le corps principal et l'extension qui vient complètement s'ouvrir en angle, baignant largement de lumière la pièce de vie, et laissant la façade sur un porte-à-faux une fois les baies à galandages ouvertes. La façade

nord de la partie ancienne a été percée par deux baies verticales, encadrées de briques de réemploi. Les matériaux privilégiés sont les matériaux simples, bruts : le béton et le bois. Tout le rez-de-chaussée est recouvert d'une dalle de béton poncée, pied de nez économique au terrazzo. L'escalier est également en béton. Coulé sur le chantier dans des coffrages à même le sol, il a ensuite été levé et assemblé. Tous dessinés sur mesure, les agencements, majoritairement en bois, apportent de la chaleur à l'ensemble.

La maison, bien isolée et bien éclairée, est chauffée par un poêle à granulés. Seules les salles de bain ont un complément électrique.



SÉLECTIONNÉ



RÉNOVATION ET EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION

Plounevez-Lochrist (29)

SARL CALC
Client : Privé

Juillet 2019
197 m²
361400 € TTC

La maison d'origine a été construite dans les années 60. Le projet était de créer un volume épuré, qui semblait traverser la maison existante.

Nous avons construit deux extensions de part et d'autre du bâtiment d'origine. Le volume est fermé au nord, le long de la rue, et complètement ouvert au sud, côté jardin. Une grande baie vitrée permet d'avoir une

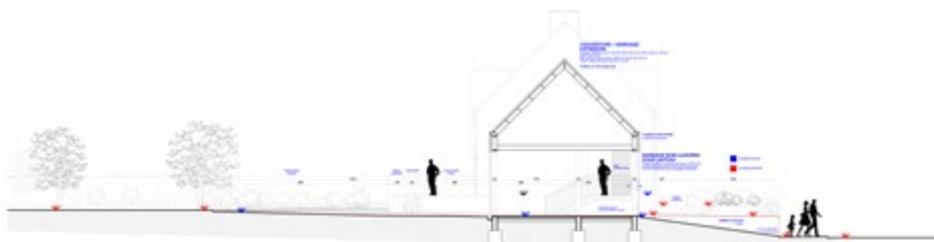
belle luminosité dans la pièce principale, et offre une jolie vue sur le jardin.

Une « faille » lumineuse marque l'entrée du nouvel ensemble.

Le projet a été pensé d'un point de vue environnemental : la maison est aujourd'hui passive, et n'est chauffée qu'à l'aide d'un poêle à bois.



SÉLECTIONNÉ



Les annexes accolées à la bâtisse principale du manoir sont rénovées en accentuant l'effet de petit hameau typique des fermes bretonnes. Le rez-de-chaussée en pierre est transformé en un grand bureau et en arrière-cuisine : cette dernière permet la jonction avec l'existant et le nouvel étage, via un sas vitré en retrait. Les toitures vétustes sont remplacées par un étage complet accueillant la chambre et sa salle de bain d'une part, un jardin d'hiver d'autre part. Le palier de l'escalier permet de lier la serre et le potager à l'arrière cuisine, puis à la cuisine existante.

Les bâtiments pierre ont été conservés et rénovés, jointoyés à la chaux en extérieur,

isolés en chaux chanvre sur toutes les façades cour et en laine de bois et fermacell contre terre. La pierre respire à nouveau. La dalle est en argile sur hérisson ventilé. La surélévation est en ossature bois remplissage paille, avec un enduit terre à l'intérieur et un bardage tuya à l'extérieur. Aucun bois n'est traité. Les menuiseries sont en chêne triple vitrage. Les matériaux sont finis et bruts : dalles, mur enduit terre ou chaux chanvre, plafond trois plis brut et escalier chêne huilé.

Le socle pierre a été percé, consolidé et lourdement rénové : enduit ciment retiré, coulinage, ceinturage et une liaison à travers le pignon existant a été créée. La surélévation est

construite en ossature bois et bardée en tuya ; la couverture est en zinc. La serre et le sas sont réalisés en ossature bois légère et vitrages ou polycarbonate. Le remplissage paille de l'aile chambre et ouate au niveau de la salle de bain et du sas permet isolation, hygrométrie et confort optimaux. L'essentiel était de rénover respectueusement l'ancien, en respectant l'échelle des bâtiments, l'identité de la ferme en utilisant les matériaux les plus justes, biosourcés, d'aspect brut et naturel, tout en apportant la lumière, le confort et l'usage idéal de la maison qui se retrouve connectée à son potager situé 3,00 m plus haut que la cuisine.



SÉLECTIONNÉ

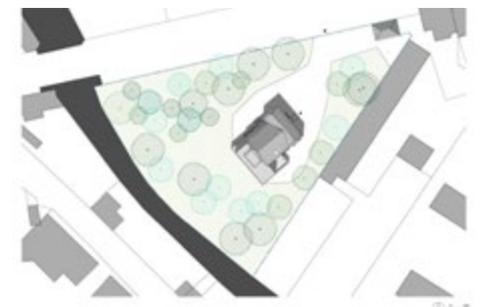
Le projet d'extension de la maison R a été l'occasion de revaloriser une maison au caractère traditionnel remarquable qui se trouve au cœur d'un parc paysagé. L'extension est située en rez-de-chaussée surélevé, celle-ci est prolongée de larges terrasses atténuant les limites entre les espaces extérieurs paysagés et le cœur de l'habitation. Elle offre transparence, lumière naturelle et vues lointaines.

Le projet a fait l'objet d'un dialogue constructif avec l'architecte des bâtiments de France en charge du secteur de Lamballe afin de conserver le volume initial de la maison tout en venant réaliser une extension contemporaine. Les interventions sur la maison

existante sont minimalistes (changements des menuiseries, nettoyage de la couverture et réaménagement complet des volumes intérieurs). L'extension vient se greffer sur la façade sud-ouest de la maison, prolongeant l'espace de vie de la maison.

Le volume en extension, entièrement vitré sur le paysage est tenu par deux lames métalliques horizontales structurant le projet. Les éléments constitutifs du projet sont traités le plus finement possible privilégiant les surfaces vitrées et les échanges avec le paysage, accentuant le sentiment d'habiter une cabane dans les arbres.

SÉLECTIONNÉ



AUTRES PROJETS CANDIDATS



MAISON S

Saint-Brieuc (22)
– Juin 2020
Explorarchi

Privé
© Erwan Lancien



MAISON BERLIOZ

Rennes (35) – Janvier 2021
studio mAAb architectes

Privé
© Cyril Folliot



220 LOGEMENTS QUARTIER
DE PEN AR CREACH

Brest (29) – Juin 2021
A3 Argouarch Architectes
Associés

Brest Métropole Habitat
© Manuel Clauzier



MAISON COURTOISVILLE

Saint-Malo (35)
– Septembre 2021
studio mAAb architectes

Privé
© Cyril Folliot



LOFT DANS UN HANGAR

Mesnil-Roc'h (35)
– Novembre 2020
PIPARD & SIMON architectes

Privé
© Jonathan Letoublon



LA CANOPÉE URBAINE

Quimper (29) – Juin 2021
Carré Architecture

Privé
© Pascal Léopold



EXTENSION TCHANQUÉE

Loguivy-de-la-Mer –
Ploubazlanec (22) – Mars 2022
Simon Guienne

Privé
© Simon Guienne



DE FOND EN COMBLE

La Richardais (35) – Avril 2021
EIRL BARTHELEMY AILEEN
- LAB ARCHITECTURE

Privé
© Cyril Folliot



MAISON LANTERNE

Rennes (35) – Novembre 2021
Atelier d'Architecture Roche
et Morel

Privé
© Atelier d'Architecture
Roche et Morel



RÉNOVATION DE LA
RÉSIDENCE DU VIEUX
KERHORRE - 150 LOGEMENTS

Le Relecq-Kerhuon (29)
– Octobre 2021
Atelier Tristan Laprairie
Architecte

AIGUILLON CONSTRUCTION
© Pascal Léopold



PALESTINE

Rennes (35) – Mars 2020
PIPARD & SIMON architectes

Privé
© Jonathan Letoublon



HGY - REHABILITATION
D'UN MOULIN EN MAISON
PASSIVHAUS

Montreuil-sous-Pérouse (35)
- Juillet 2019
Quinze Architecture

Privé
© Jean Casanelles



UN BUREAU DANS LES BOIS

Gouesnach (29)
- Janvier 2020
Carré Architecture

Privé
© Pascal Léopold



LE GÎTE DE CROAS MIN

Plouec'h (22) - Août 2021
L'atelier morfouace

Privé
© Erwan Lancien



MAISON CHAMIGNON

Rennes (35) - Octobre 2021
Atelier Dupriez

Privé
© Caroline Ablain



ENTREZ DANS LE CERCLE

Rennes (35) - Juin 2020
Atelier Dupriez

Privé
© Caroline Ablain



MAISON THOR

Saint-Briac-sur-Mer (35)
- Mars 2021
LBA LAURENE BARATTE
ARCHITECTE associé à
MAP - MATHIAS PIERRE
ARCHITECTE

Privé
© Alexandre Guérin



Extension L

Saint-Lunaire (35)
– Décembre 2019
Atelier 48.2

Privé
© Atelier 48.2



Maison M+L

Douarnenez (29) – Juillet 2021
Mathieu Lucas architecte

Privé
© Mathieu Lucas

VIVRE
LA VILLE &
LE PAYSAGE

VI
V

En 2014, le cabinet travail à la restructuration de la Maison de l'enfance de Hénon qui permet de mettre en valeur un patrimoine de la commune. Au cœur du village, le bâtiment remplit une fonction d'accueil des enfants en temps périscolaire et de loisirs.

Dans un second temps, en 2020, la cour sud est également réaménagée, en incluant la construction d'un préau.

Dominant le paysage, la Maison de l'enfance et sa cour profitent d'une vue agréable et d'une exposition sud privilégiée. Le nouveau préau permet aux enfants et au personnel, mais aussi aux riverains et visiteurs, de profiter de l'extérieur à l'abri de la pluie, du vent ou

du soleil. Une clôture ajourée sécurise l'espace aux heures d'ouvertures, tout en restant accueillante pour que les promeneurs s'approprient facilement le lieu. Il était essentiel de garder la vue sur les espaces publics en contrebas et de mettre en valeur la Maison de l'enfance depuis les rues adjacentes.

La charpente bois du préau est protégée par une couverture monopente en zinc. Les eaux pluviales sont dirigées vers une descente semi-ouverte mettant en valeur leur chute. La toiture forme un porche d'entrée couvrant le cheminement public. Pour protéger le préau des vents dominants tout en préservant les vues et les apports solaires, deux côtés sont

fermés par des châssis vitrés. Les panneaux pleins assurent la stabilité du préau et offrent un espace d'affichage. Deux bancs en bois intégrés complètent l'ensemble.

L'implantation du préau délimite deux espaces : la cour, espace urbain clos par des bâtiments existants à l'arrière, à l'ambiance minérale propice aux jeux extérieurs ; la prairie en contrebas, ouverte sur le paysage et plantée, qui favorise la biodiversité et ouvre la possibilité à des activités libres autour du monde végétal et animal. Une rampe appuyée sur un soubassement en maçonnerie traditionnelle accompagne l'implantation du préau et gère l'accès des personnes à mobilité réduite.

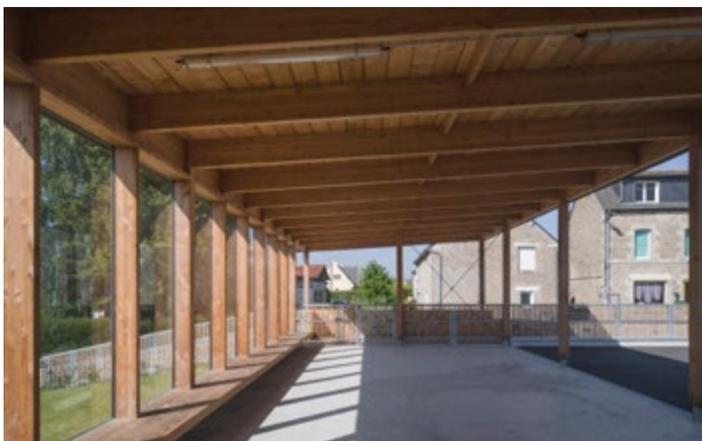
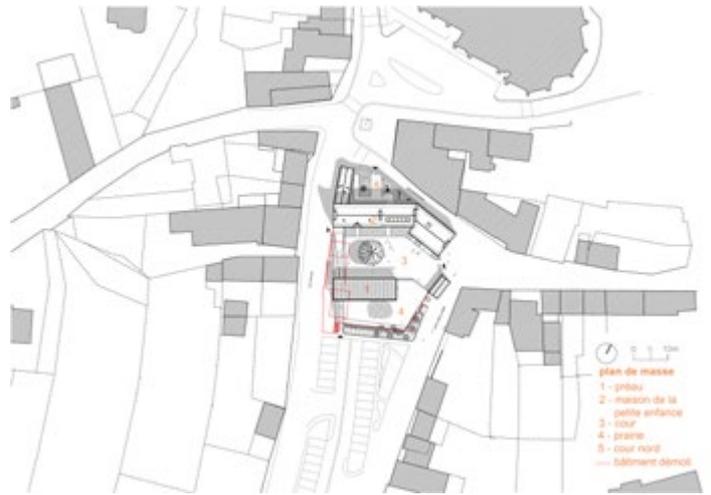
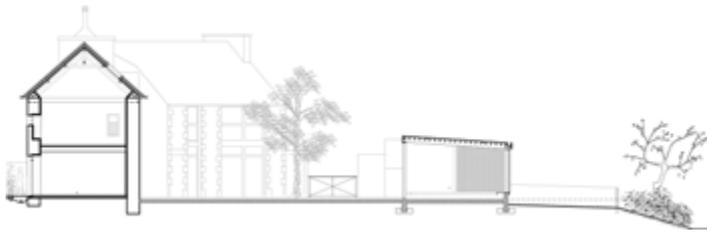
LAURÉAT

Mot du jury – Étienne Voiriot :

"C'est une réponse à un programme somme toute modeste mais qui dépasse ici la simple question de la cour et de son préau et devient objet au service du paysage de cette partie de la commune. Appuyé sur un socle de pierre qui prolonge la matérialité et tend la main à l'ancien bâti, le préau le coiffe d'une couverture de bois, verre et zinc qui fait articulation entre intérieur et extérieur du site. Exploitant

cette position surplombante, le projet répond aux contraintes d'un lieu clos sans l'imposer dans le paysage communal, maintenant cette relation de dialogue. Il fait preuve d'une retenue formelle et d'une simplicité généreuse au service des usages qui s'y concentrent : accueillir, protéger des éléments, donner à voir le paysage, offrir une sorte de cabane chaleureuse aux enfants avec sa grande banquette en bois."





PORT HALIGUEN À QUIBERON

Quiberon (56)

URBICUS associé à DDL Architectes

Client : Compagnie des Ports
du Morbihan

En cours
31000 m²
7320 000 € TTC

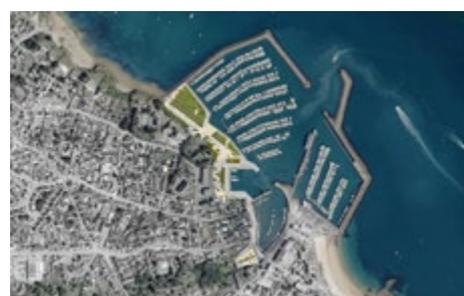
La recomposition du paysage portuaire du port Haliguen est structurée par 2 géométries ou géographies qui doivent rendre claires et simples la lecture et l'usage du nouveau port. L'une longitudinale est faite de la rue qui suit l'ancien trait de côte et les quais des différents ports. L'autre, perpendiculaire, est faite des agrafes transversales à ces deux lignes littorales constituées de placettes, de parvis, de pelouses, de gradins et de chemins. Nous installons le long de l'ancien trait de côte une rue qui prolonge la ville vers le port. Elle accueille, côté falaise, pour limiter les impacts visuels, le stationnement public libre, intégré dans les plantations du pied de côte. La descente

vers le port s'ouvre sur une placette délimitée par les nouveaux bâtiments qui dégagent des vues vers de grandes prairies naturelles, les quais et le port. Cette rue se finit au nord par un mail, calé sur les chênes verts existants redoublés, sous lequel s'installe le stationnement des plaisanciers et qui se prolonge vers le chemin côtier. Les 3 bâtiments affichent une ligne architecturale sobre et épurée, dont la tonalité blanche s'accorde avec l'environnement portuaire. Les commerces s'adossent à la falaise, tandis que la capitainerie et les restaurants sont disposés en équerre autour du bassin d'honneur. Image forte du projet, une pergola blanche relie ces 2 bâtiments, abritant

aussi bien des terrasses que la promenade. Les façades vitrées peuvent s'ouvrir largement pour faire des lieux dedans/dehors, agréables les jours de beau temps. Les toitures végétalisées d'essences locales, sont vierges de tout équipement technique. Parallèlement à ce trait de côte redessiné par la rue, les quais qui ourlent et dessinent les différents bassins sont revêtus de matériaux modernes (des pavés et dalles en béton) et patrimoniaux (des pavés et dalles en pierre) qui soulignent les époques en les articulant. Ces quais sont aussi équipés en mobiliers et en éclairages, comme des promenades urbaines



SÉLECTIONNÉ



AUTRES PROJETS CANDIDATS



PAVILLON DE RECUEILLE-
MENT DE CIMETIÈRE

Quessoy (22) – Juillet 2021
Gwenaël Massot Architecte

Commune de Quessoy
© Gwenaël Massot



PASSERELLE SUR LE JAUDY

La Roche-Jaudy (22)
– Octobre 2020
B. Houssais Architecture

Lannion Trégor Communauté
© L'oeil de Paco



REDYNAMISATION
DU CENTRE-BOURG
DE SAINT-ERBLON

Saint-Erblon (35)
– Décembre 2020
Atelier Ersilie

Commune de Saint-Erblon
© Atelier Ersilie



Redynamisation
du centre-bourg

Saint-Domineuc (35)
– Janvier 2021
Atelier Ersilie associé à
Louvel. Agence d'architecture

Commune de
Saint-Domineuc
© Atelier Ersilie

SPÉCIAL DU JURY

PRIX

Dans le cadre d'un projet global de maisons en bande, madame N. acquiert ce terrain de 7 m de large sur 22 m de long. Le quartier est dense, peu d'intimité pour ces maisons qui doivent s'implanter sur d'étroites bandes orientées nord sud. Les urbanistes imposent le garage au sud mais l'entrée/adressage au nord, à l'opposé. Un contexte difficile auquel s'ajoutent des contraintes de fonctionnement bloquantes ainsi que le budget de la construction, maîtrisé, à l'image du quartier dont l'objectif est de permettre à des familles aux budgets modestes de construire en ville.

La maison est un volume très simple, qu'on aurait creusé. Le parti pris de créer une bande

de jardin au sein même de la parcelle déjà étroite est né de la volonté d'offrir à l'habitant une intimité le long de cette faille. Cette espacement permet également de circuler à l'extérieur en plaçant l'entrée de la maison au centre. La façade toute en longueur est sculptée et joue avec les dedans-dehors, l'abri voiture et vélos sont totalement intégrés à cette façade continue. Pour les passants, cette interruption offre une nouvelle perspective. Le choix du bleu pour l'enduit enrichit la lecture des façades, rend unique le volume, harmonieusement avec le bois choisi pour les fenêtres. Les pièces de vies sont à l'étage, configurées en enfilade, se prolongent à

l'extérieur sur une terrasse au sud : les vues sont lointaines pour l'habitant, au delà des maisons mitoyennes. Au rez-de-chaussée les chambres des grands enfants peuvent être indépendantes. La faille sera végétalisée, le choix des plantations se fera après quelques temps de vie dans la maison pour s'adapter au mieux. Des végétaux sur la terrasse serviront de filtre aux regards. Le volume simple, les matériaux locaux, au maximum laissés bruts, le minimalisme (sols en béton poncé, plafonds laissés en béton brut au rdc, cloisons minimum à l'étage) en font un projet simple et réversible, économe, sans technicité particulière ou domotique complexe.

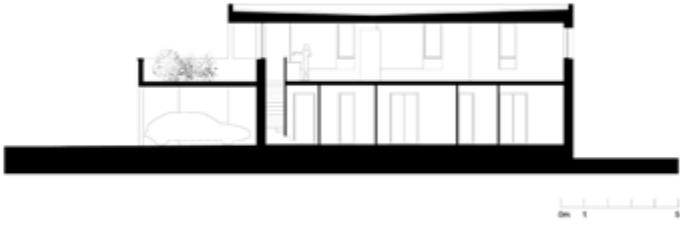
LAURÉAT

Mot du jury – Michel Jacques :

"Comment concevoir aujourd'hui une maison « contemporaine » abordable pour une famille modeste ordinaire ? Après de longs débats, le choix du jury s'est porté de façon inattendue sur cette maison de couleur bleue. Le rapport qualité d'usage et coût a été déterminant dans ce choix, sans qu'il soit toutefois question de renoncer à considérer la qualité architecturale de l'habitation. Il s'agit d'un volume parallélépipédique simple sur deux niveaux, au plan clair, efficace, entièrement dédié aux usages d'une famille. La maison est pratique, elle offre généreusement à ses occupants de larges baies lumineuses, une grande

terrasse au premier étage et un garage en rez-de-chaussée. En préservant une certaine intimité, elle s'inscrit judicieusement dans le contexte urbain pourtant très contraignant d'un ensemble de maisons mitoyennes sur des terrains en bandes étroites. Paradoxalement, les architectes ont su astucieusement réserver une place pour le jardin qui donne un plus incontestable à la maison, en ménageant une entrée centrale desservant l'ensemble des pièces, et une bande de végétation sur la longueur du terrain. La maison bleue est une maison à l'architecture abordable, sans concession à un régionalisme encore trop souvent monnaie courante."





PARTENAIRES

La Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne remercie tous ses partenaires publics et privés, ainsi que ses adhérents, pour leur soutien et leur engagement.

Institutions publiques



Partenaires MAeB



Partenaires 30 ans



Ce catalogue est édité par la **Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne**

Graphisme & illustration de couverture :
Vincent Gebel

Papiers : **Symbol Freelifelife satin 130 g/m²,**
Constellation snow E48 Intreccio 280 g/m²

Impression : **TPI**

Tirage : **1 000 exemplaires**



8 rue du Chapitre, 35000 Rennes

Ce catalogue est disponible en téléchargement sur
le site de la MAeB : www.architecturebretagne.f